

TRAVAIL COLLECTIF DE RECHERCHE
DIRIGÉ A L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE TANANARIVE
(1964 - 1968)

INTRODUCTION
A L'ŒUVRE DE RAINANDRIAMAMPANDRY

par

Simon AYACHE

I

LES CADRES BIOGRAPHIQUES

Tombé, le 15 octobre 1896 — aux premiers jours du proconsulat de Gallieni — sous les balles du peloton d'exécution, Rainandriamampandry laisse le souvenir d'un héros national. Son compagnon français de 1896, son collègue au gouvernement de Tsiacompaniry, E.F. Gautier, le salue de ce titre dans un ouvrage de 1931 où il «ose» présenter ensemble, étudier parallèlement «Trois Héros» de l'époque coloniale : le Général Laperrine, le Père de Foucauld, et le Ministre malgache Rainandriamampandry (1). Avant Gautier, le Pasteur Rabary avait désigné à l'admiration et au respect de ses compatriotes ce «Martyr de la patrie

(1) E.F. Gautier : *Trois Héros*. Paris. Pavot; 1931; 141 pp. Livre II. *La conquête de Madagascar*, pp. 65 — 139. Directeur des Affaires Indigènes par intérim, préposé au contrôle du Ministère malgache de l'Intérieur, interprète au conseil de guerre, E.F. Gautier connaissait fort bien et estimait Rainandriamampandry. Son livre, d'un humour parfois cruel et désinvolte, n'échappe pas aux préjugés des «temps coloniaux»; mais Gautier avait l'esprit assez libre pour reconnaître les mérites — et la grandeur — de l'homme auquel il avait été contraint de traduire sa sentence de mort — «Je ne cacherai pas, écrit encore en 1941 H. Berthier, que j'ai été choqué de voir dans cet ouvrage «le Prince de la Paix» (traduction fantaisiste de Rainandriamampandry) en compagnie du Général Laperrine et du Père de Foucauld» (B.A.M., 1941, p. 129) — Tsiacompaniry : nom de l'immeuble, au Sud du Palais, où fut installé le gouvernement malgache du Protectorat, en 1895.

malgache», dans quelques pages vibrantes d'une courte étude biographique (2).

Mais le vainqueur de Farafatrana (Farafate) ne fut pas seulement héros et martyr de ce premier combat pour l'indépendance du pays; il fut aussi — comme Raombana au début du siècle, le témoin d'une grande époque de l'histoire malgache, cette fin malheureuse de l'«Ere des Réformes», inaugurée avec tant d'éclat par Radama 1er. Il en fut le témoin, non seulement dans sa vie de Gouverneur et de soldat, mais aussi dans son existence de professeur et de pasteur, comme dans son œuvre d'écrivain et d'historien. Avant de commander à Tamatave, Rainandriamampandry avait prêché le christianisme protestant à Ambohipotsy; il avait enseigné, à côté de l'histoire sainte, l'histoire de son pays et l'histoire générale, à Ambohidratrimo. Tout cet aspect de sa vie est trop souvent ignoré, de sorte que l'homme lui-même est au fond méconnu. Ce héros national, qui fut successivement pasteur-évangéliste et professeur, général-en-chef et gouverneur, toujours écrivain et historien semble, aujourd'hui, plus admiré que connu, plus aimé que compris.

Nous avons donc voulu, à l'Ecole Normale, connaître mieux Rainandriamampandry : l'homme et l'œuvre. Avec les élèves de Formation Professionnelle (classe de F.P., 4ème et dernière année d'Ecole Normale) nous avons entrepris un travail collectif de recherche historique, en défrichant une œuvre immense, tombée dans l'oubli, ou presqu, depuis la mort de son auteur. Ce travail fut possible grâce à l'approbation et à l'aide efficace des deux Directeurs de l'Ecole Normale, entre 1963 et 1968, MM. les Inspecteurs Placide Andriamampandry et Alphonse Rakotozafy. Elèves et professeur leur expriment ici leur respectueuse gratitude. Aux Archives de la République Malgache, où sont conservés les manuscrits de Rainandriamampandry, nous avons bénéficié de toute la bienveillance — dont nous les remercions vivement — du Chef du Service M.J. Valette (3), et de son Adjointe, Mademoiselle Razoarinoro. La recherche fut accomplie dans le cadre des «mémoires» personnels (Monographies) que les Elèves-Maîtres doivent rédiger pour leur examen «de sortie» (4). Au lieu de travaux dispersés, nous avons concentré notre effort commun, et partagé entre les candidats — toujours volontaires — la masse des documents inexplorés qui représentent l'héritage intellectuel de Rainandriamampandry. Labour difficile, et très souvent ingrat, en raison des aspérités de la langue, et de l'incroyable désordre

(2) Rabary : *Ilay Maritioran' ny tanindrazany taminy taona 1896*. Tananarive, éd. 1957, préfacée par Paul Ranaivo.

(3) M.J. Valette a signalé ce travail des Elèves-Maîtres de l'E.N. et de leur professeur dans un article de la *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, tome LII; n° 187; 2e trimestre 1965 — Pour une histoire du règne d'Andrianampoinimerina (1787 — 1810), pp. 284 et 285.

(4) Nous avons déjà défini le principe des monographies d'E.N. en présentant, périodiquement, les principales directions des recherches entreprises dans ce cadre, cf. *Travaux d'Histoire Culturelle à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Tananarive*, in : *Annales de l'Université — Lettres* — Taloha 1, 1965, pp. 287 — 301 et communication à l'Académie Malgache (16 Février 1967) : *Contribution des Etudiants aux Recherches d'Histoire Malgache*.

de la composition. La tentation de reculer, en cours de route, put toucher tel ou tel. Aucun pourtant n'abandonna sa tâche. Les difficultés furent surmontées par la conviction d'offrir bientôt un travail utile, au service de la culture malgache.

Quand nous l'avons abordée, comment se présentait donc, matériellement, l'œuvre manuscrite de Rainandriamampandry ? Nous insisterons peu, en effet, sur les ouvrages imprimés, déjà bien connus. Son *Vocabulaire anglo-malgache* (1868) (5) n'a pas échappé à l'attention des linguistes; et son recueil de *Récits et coutumes des Ancêtres* (1896) (6) n'a jamais cessé de fournir un objet d'étude aux spécialistes de la littérature malgache, notamment dans les programmes du Département de Langue et de Littérature Malgaches, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université. Au contraire, les volumes manuscrits (une trentaine), retrouvés aux Archives, n'avaient jamais attiré que de rares lecteurs; aucun inventaire précis ne permettait de les classer vraiment; aucune analyse générale ne donnait la moindre lueur exacte sur leur contenu : terrain de recherches entièrement vierge.

Rainandriamampandry écrivait sur des registres de banque, des livres de «Doit et Avoir», généralement imprimés en France. De tous formats (7), ces livres sont répartis entre deux séries principales : la Série P.P., dite «Familles» (essentiellement composée de papiers privés, propriété de quelques grands personnages, saisis par les autorités coloniales en 1896 — 1897) et Série S.S., dite «Travaux d'Erudits». Pour la connaissance du «Gouverneur de Tamatave» (1882 — 1895) et du «Ministre de l'Intérieur» (1895 — 1896), il faut ajouter une centaine de volumes classés dans les Séries II CC (Administration des Provinces) et BB (Correspondances avec les Provinces). Enfin, nous avons pu étudier «l'évangéliste», et «l'instituteur», à travers des documents personnels rassemblés dans la collection privée de M. Georges Raveloson, à qui nous exprimons, une fois encore, notre respectueuse reconnaissance.

Le contenu de «l'œuvre» proprement dite (excluons pour l'instant les correspondances officielles) se révèle d'une diversité extrême. Textes définitifs et brouillons se mêlent inextricablement. On découvre, d'un volume à l'autre, et le plus souvent à l'intérieur d'un même volume, dans l'ordre le plus inattendu : des récits historiques, des contes et légendes, des traditions orales recueillies personnellement ou recopiées d'autres auteurs (le Père Callet surtout); un journal plus ou moins continu, interrompu cent fois par des lettres privées, parmi lesquelles ont été oubliés bon nombre de messages officiels, des listes de navires, des états de fonctionnaires, sans compter les factures ! Enfin tous ces

(5) *The English and Malagasy Vocabulary*, établi en collaboration avec Rabearana, son frère aîné, et Ralaitafika, son compagnon d'études — 1 volume de 476 pp. Ed. à Maurice, 1868.

(6) *Tantara sy Fomban-drazana*, Tananarive, 1896.

(7) Les articles ultérieurs, qui présenteront l'œuvre elle-même, décriront exactement ces divers volumes, en indiquant toutes références utiles.

registres débordent de notes de lectures, de traductions d'ouvrages anglais, d'exercices rédigés pour élèves de niveaux variés, auxquels s'ajoutent les cours magistraux ! Au total, plus de 7.000 pages, de toutes dimensions ! Mais il nous faut un classement raisonnable. Dans notre présentation de ces manuscrits, nous adopterons les trois rubriques suivantes : Histoire — Journal de l'homme d'Etat — Papiers privés et notes personnelles.

Pour nous conduire dans cette exploration, pour nous aider à «pré-juger» un tant soit peu la valeur d'une telle œuvre, nous n'avons trouvé aucun guide. A notre connaissance, deux érudits seulement ont exprimé, et publié, un jugement sur Rainandriamampandry, écrivain et historien : E.F. Gautier, et le R.P. Boudou. Malheureusement leurs opinions s'opposent radicalement. Pour Gautier, pareille littérature n'est que plagiat et confusion d'esprit; elle montre, cruellement, dans toute son ampleur catastrophique l'échec de la culture anglo-malgache, culture impossible, culture «manquée» : «Pour se rendre compte de la façon dont il a dirigé ses lectures, et du pêle-mêle extraordinaire des idées incohérentes dans cette cervelle de primitif, il faut passer aux ouvrages originaux de Prince de la Paix»... «Voilà dans quel état l'enseignement des missionnaires a mis un cerveau clair et positif de Hova. Comme il est fier pourtant de l'avoir reçu ! Il a écrit un morceau historico-philosophique sur les beautés de la civilisation européenne»... «Il a, par exemple, recueilli l'histoire, les coutumes et les contes des ancêtres, C'était là un sujet sur lequel il était particulièrement compétent, c'est là qu'on s'attendrait à le trouver intéressant s'il doit jamais l'être. Mais il s'est fait folkloriste parce que le révérend So and So avait publié un recueil de contes et mompéra Untel une histoire des anciens rois : il avait leurs ouvrages dans sa bibliothèque et il les a surtout recopiés» (8).

Le R.P. Boudou se montre plus indulgent (et, nous pouvons l'affirmer maintenant, plus juste). Il ne croit pas Rainandriamampandry très original. Mais il lui reconnaît le mérite de l'exactitude, et estime considérable son apport à l'histoire : «Ce sont, à proprement parler, des «histoires sur Madagascar», recueillies et arrangées par Rabezandrina. De ces matériaux ainsi entassés, les uns n'ont pour nous aucun intérêt (les traductions)... Les autres sont des sources proprement malgaches... récits analogues à ceux des *Tantara*... narrations rédigées par les acteurs ou témoins des événements, pièces d'archives...» Examinant surtout les pages consacrées au complot de 1857, que lui-même étudie si minutieusement, le R.P. Boudou précise : «Ce récit est-il le travail personnel de Rabezandrina, ou bien l'a-t-il inséré tout fait dans sa compilation ? On ne sait. Vu la méthode qu'il a suivie, j'opterais pour la seconde hypothèse. Le narrateur, quel qu'il soit, apparaît informé et sagace. Ses données s'harmonisent avec celles des autres sources dont il ne saurait dépendre.

(8) E.F. Gautier, *op. cit.* pp. 79, 81-82; 84-85.

Si ce narrateur est Rabezandrina, il faut lui faire honneur de son savoir, de son jugement et de sa sincérité. Si c'est un autre, le compilateur aura toujours le mérite d'avoir recueilli son récit tel quel et sans retouches» (9).

Comment en avoir le cœur net ? Sans hésiter, il fallait se plonger dans ces milliers de pages, et les examiner minutieusement une à une. Pendant quatre ans, nous avons systématiquement établi les «tables» de chaque volume. Après des analyses très générales, nous avons mis au point des analyses plus minutieuses, accompagnées de traductions partielles. Parallèlement, nous avons repéré les grands thèmes de l'œuvre, et recherché, le plus loin possible, les sources de Rainandriamampandry. C'est la synthèse de tous ces travaux de détail que nous commençons de présenter. La rédaction en revenait au professeur, comme un devoir envers ses élèves : quatre promotions de normaliens ont accepté de s'absorber dans des travaux partiels d'analyse et de traduction, en sachant bien qu'ils auraient quitté l'Ecole sans voir l'édifice achevé. Il est donc légitime qu'une telle synthèse leur soit en premier lieu destinée. A chaque pas, je citerai la contribution de chacun. Mais l'ensemble reste «la propriété» de tous. Et nous espérons que beaucoup de chercheurs, et de simples amateurs en histoire malgache en profiteront.

*
**

Nous n'avons pas découvert un grand historien, ni un écrivain très remarquable, mais «une très belle conscience». Quelques pages admirablement écrites, des témoignages authentiques en nombre restreint, un ensemble assez modeste de documents de première main ne suffiraient pas à sauver cette œuvre confuse si la vie d'une société en pleine crise n'y apparaissait tout entière. Sans harmonie, sans équilibre esthétique, l'œuvre de Rainandriamampandry n'en reste pas moins d'une valeur inestimable : pour l'époque difficile qu'elle permet de comprendre, pour la culture complexe qu'elle découvre, pour l'attachante personnalité qu'elle révèle.

C'est pourquoi nous présenterons d'abord l'homme lui-même, dans son temps, et sa vie au milieu de ses compatriotes, au service d'une Patrie qui se cherche, et d'un Etat déjà perdu. Nous ne donnerons pas une biographie complète, détaillée, mais une étude générale, qui sera complétée par des études particulières sur : «La famille de Rainandriamampandry»; «Rainandriamampandry, évangéliste et professeur»; «Rainandriamampandry, Gouverneur de Tamatave»; enfin «Rainandriamampandry, Ministre de l'Intérieur» (10). Maintenant, nous recherchons seulement les cadres graphiques où s'inscrit une œuvre aussi riche que déroutante.

(9) A. Boudou S.J., *Le complot de 1857*, Tananarive, 1943, coll. de Documents... Académie Malgache, Rabezandrina : premier nom de Rainandriamampandry.

(10) Ces travaux de détail sont déjà prêts, ou entrepris. Nous aurons l'occasion de les citer au cours de la présente étude.

Dans la vie de Rainandriamampandry, trois grandes périodes peuvent être distinguées, auxquelles se rattachent les principaux aspects de l'œuvre : sa jeunesse, choyée mais inquiète, sous le règne sanglant de Ranavalona Ière : années de formation d'une conscience, « devant le masque des tyrans » (1836 — 1861); sa vie d'évangéliste et de professeur, au service de la religion protestante et d'une nouvelle culture malgache (1862 — 1881); enfin sa vie de gouverneur-soldat puis de ministre au service de la Reine, et sa mort pour la terre des ancêtres (1881 — 1896) (11).



1. — UNE JEUNESSE CHOYEE MAIS INQUIETE LES ANNEES DE FORMATION (1836 — 1861)

Fils de grande famille, choyé par des parents affectueux, Rainandriamampandry (de son premier nom, Rabezandrina) vit une enfance heureuse. Mais il ressent bien vite les tourments d'aspirations religieuses contrariées. Et la vie adulte, avec les « Honneurs », le mariage, les charges officielles commence très tôt pour lui.

L'ENFANCE ET SES JOIES : Rabezandrina naît le Lundi 27 Adizaoza 1836, à Tananarive. Mais il dira toujours que sa véritable terre natale, c'est Ifafy. Car il appartient au clan puissant des Tsimiamboholahy (« Tribu des Zanakarivo », précise-t-il), maîtres de l'Avaradrano-Sud, fiers des grands ancêtres Hagamainty et Andriantsilavo (12).

En 1836, son père, Ratsimizava est un grand personnage de la Cour, Officier du Palais, 11 Honneurs, confident du Prince Ramboasalama, le prétendant au trône. Son grand-père paternel, Ramahery, puissant Gouverneur de Mananjary est plus célèbre encore. Mais Rainandriamampandry vivra surtout très proche de son oncle paternel, Rasoamiaramanana, qui se chargera tout spécialement de son éducation. Gendre de Rainijohary (l'un des premiers maîtres du royaume, à l'accession de Ranavalona Ière) Rasoamiaramanana, 14 Honneurs, jouit d'une influence considérable. La famille n'est pas très nombreuse. Mais Rabezandrina trouve un intime compagnon en son frère aîné Rabearana, et une confidente attentionnée en sa sœur Razafimalala. Leur mère, Rafaravavimbony restera toujours très effacée.

(11) Les notes autobiographiques sont éparées dans de nombreux volumes, mais plus spécialement : SS 15; PP 32 et PP 35 — Le volume SS 15 a été analysé et partiellement traduit par M. Daniel (F.P. 1964 — 1965; actuellement professeur de Malgache au Lycée de Tamatave).

(12) Hagamainty et Andriantsilavo : rappelons que le premier fut l'un des conseillers les plus écoutés d'Andrianampoinimerina, et que le second fonda une véritable dynastie de Premiers Ministres (Rainiharo; Raharo; Rainilaiarivony).

Rainandriamampandry n'a pas oublié les joies de son enfance. Il rappelle encore, en 1883, combien ses parents l'ont gâté. Il se souvient de ces «vacances» de 1843, où la grand-mère Ramiarina conduisit les trois enfants à Mananjary : Ramahery se montra si tendre, si généreux ! Et, avec la complicité de la grand-mère, il était si facile de gagner, contre lui, au «jeu d'argents» et de remplir les tirelires ! (Texte 1).

UNE EDUCATION SOIGNEE : L'oncle Rasoamiaramanana estime qu'il faut maintenant songer à s'instruire. En 1843, les missionnaires anglais, fondateurs des premières écoles, ont quitté Madagascar depuis sept ans. L'enseignement des enfants riches est assuré désormais par des précepteurs particuliers, que de grands personnages de la Cour entretiennent auprès d'eux, dans leurs maisons de la ville ou de la proche campagne. Rainandriamampandry fera donc la tournée des précepteurs les plus réputés de l'époque. Il rencontrera ainsi tous les enfants des plus grandes familles, qui seront bientôt les maîtres du pays.

On le conduit d'abord à «l'école d'Isoraka» (13), chez un ami de son oncle, Raharolahy. Comme Rasoamiaramanana, celui-ci est officier — Commandant, attaché à la personne du véritable chef du gouvernement, Rainiharo. Ancien élève des missionnaires, il appartient au groupe des 12 Secrétaires — Lettrés du Palais. (C'est pourquoi on l'appelle aussi Raharolahy Roambinifolohy). A ce titre, il a accompagné en Europe l'ambassade de 1836 — 1837 et connu l'Angleterre et la France (14). Il a choisi lui-même deux maîtres intelligents pour enseigner l'écriture et la lecture à son fils Rasata, et aux enfants de ses amis. Les écoliers ne rentrent que le soir à Tananarive. Rainandriamampandry et Rabearana déjeunent donc, à midi, chez des parents qui habitent le village d'Isotry, non loin d'Isoraka. «On nous donnait 5 francs par jour, pour ce repas, et pour nous acheter des fruits». Il leur arrivait souvent de dîner aussi et de dormir à Isoraka. Le meilleur souvenir de ces premières années d'études, c'est la lecture, et le recopiage, d'un livre de «contes français», traduit en anglais par les Roambinifolohy (il s'agit des Fables de la Fontaine : Rainandriamampandry cite, en effet, «Le loup et l'Agneau») «lecture passionnante, pour les enfants de notre époque» ! Malheureuse-

(13) L'actuel «arrondissement» d'Isoraka était alors un important village «de banlieue».

(14) Raharolahy : cf. Bakoly Domenichini-Ramiaramanana : *Ranavalona Ière et les Hainteny, ou la valeur exemplaire d'une collecte de textes traditionnels*, in : *Annales de l'Université de Madagascar*, série Lettres, no 9, pp. 11 — 32 — Présentation de Raharolahy, sa carrière et son œuvre littéraire (collecte de Hainteny principalement) : pp. 27-28. Une étude plus complète est annoncée par l'auteur, dans l'Introduction à l'édition, en cours, des Hainteny que Raharolahy se fit un devoir de recueillir, avec quatre autres collaborateurs. Secrétaire du Palais comme lui, Raombana a bien connu Raharolahy. Il nous le fait connaître aussi en retraçant longuement l'histoire de l'ambassade malgache de 1836 — 1837 (A 3, pp. 429 — 491 et 574 — 929, dans l'édition que nous préparons de ses Mss). En 1836, le titre officiel de Raharolahy était : «8 Vtra Mpanoratra», que Raombana traduit par : «Lieutenant-Colonel of the Scholars», c'est-à-dire Officier du Palais, du corps des secrétaires ou lettrés, 8ème Honneur (A 3, p. 442). Il ne fait pas de son collègue un portrait flatteur. Il rappelle que Raharolahy fut élève des missionnaires, qu'il parle assez correctement l'anglais (A 3, pp. 444) mais estime qu'il joua, comme les autres envoyés de la Reine, un piètre rôle d'ambassadeur («simple porteur de lettres») (A 3, p. 577). Il est vrai que Raombana ne manque pas d'orgueil et considère volontiers qu'il est seul, avec son frère Rahaniraka, à parler l'anglais parfaitement.

ment, une querelle surgit entre Rasoamiamanana et Raharolahy; Rainandriamampandry et Rabearana sont donc retirés brusquement de leur première école.

Mais la famille compte beaucoup d'amis. Un autre Roambinifololahy, Ratsimihara, introduit les deux enfants chez le Prince Ratsimamanga — quelque temps, puis chez Rahaniraka, à Andohalo. Avec son frère jumeau Raombana, et un troisième compagnon, Razafinkarefo, Rahaniraka (le futur Ministre de Radama II) a connu l'Angleterre bien avant Raharolahy, et beaucoup plus longtemps. A son retour de Manchester, en 1828, il ne parlait plus que l'anglais ! Choix excellent, par conséquent, pour une éducation «moderne». Sous une telle surveillance, les progrès ne se font pas attendre. Les nouveaux condisciples sont Rahanenty, fils de Razafinkarefo, et Ramaniraka, fils du maître de la maison, appelé comme lui à une grande destinée de diplomate. On passe enfin sous le patronage de Rainiharo lui-même, qui accueille volontiers les protégés de son aide-de-camp. On retrouve alors Raharolahy, justement désigné par le Commandant-en-Chef, pour éduquer son propre petit-fils, Ravoninahitriariavo.

Dernier stade de cette éducation d'homme d'Etat : le perfectionnement de la langue anglaise, chez les meilleurs maîtres du moment, Rahaniraka et Raombana. Sur l'ordre exprès de la Reine, le 15 Adimizana 1851, Rainandriamampandry et Rabearana rejoignent, au Rova même, à «l'école de Tsiorinandry» des condisciples choisis : Rainilaiarivony, Rainitsimbazafy, Razanakombana (le fils de Raombana); en somme, tous les futurs grands ministres des derniers gouvernements malgaches. Ranavalona Ière tient beaucoup à cet enseignement; elle n'hésite pas à réunir ces «étudiants» dans sa propre demeure; en tout cas, elle leur rend visite fréquemment, et les interroge; son grand plaisir est de les entendre réciter de longues tirades; et spécialement au mot «Well», elle applaudissait (15) !

INQUIETUDE RELIGIEUSE : Apprendre l'anglais ne va pas, cependant, sans danger. Ratsimiziva craint fort, pour ses fils un grave trouble moral, que la Reine, dans son enthousiasme, ne semble guère soupçonner. Ne finiront-ils pas, à force de lire ces textes, par rencontrer la tentation de la «religion des Anglais»? Par ces temps d'impitoyables persécutions, l'imprudence jeunesse aidant, ne pourraient-ils commettre, comme d'autres néophytes de très fraîche date, quelque irréparable folie ? Surtout chez Rahaniraka et Raombana... Ainsi raisonne le père de

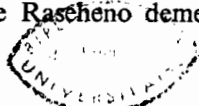
(15) Comme celui de Raombana — qui pourtant haïssait la Reine — le témoignage de Rainandriamampandry contribue à nuancer, pour le moins, le portrait traditionnel — dû aux historiens du XIXe siècle, mais largement dépassé aujourd'hui — de Ranavalona Ière. Après une analyse très pertinente du contexte historique 1828 — 1837, Mme Domenichini-Ramiaramanana (art. cit.) ajoute à ce procès, toujours ouvert, deux arguments importants, qui démentent «l'obscurantisme» obstiné que l'on prêtait naguère à Ranavalona Ière : la Reine a fortement encouragé le patient travail des missionnaires et de leurs élèves, attelés au premier dictionnaire anglo-malgache, et la collecte des hainteny. On voit ici qu'en 1851 encore, elle appréciait les «intellectuels» capables d'assurer les contacts nécessaires avec l'étranger.

famille. Crainte purement politique. Car il a été lui-même Chrétien. Mais depuis quelques années, il se garde bien de le montrer. Il a fait disparaître tous les Livres Saints qu'il possédait. . .

Les jeunes gens n'ont cure d'une telle prudence. Ils tremblent, certes, mais la tentation est déjà là. . . Ce qu'ils désirent par-dessus tout, c'est découvrir enfin une Bible, et se repaître de sa lecture. . . Ils entreprennent une recherche passionnée, angoissée. . . Ils savent aussi que de nombreux Chrétiens pratiquent encore leur culte, dans la clandestinité. Ils se reprochent de n'avoir pas le courage de les rejoindre. . . Quelqu'un leur promet un jour de leur révéler une cachette, où des Bibles ont été enterrées. . . Rendez-vous à Ambodifasina. . . Amère déception : tout est brûlé. Enfin Rampivola, sans doute une esclave, confidente de leur père, trahit pour eux un secret jusqu'alors bien gardé. . . Et les deux jeunes gens, pendant des nuits, dévorent les Livres Saints, qu'ils finissent par connaître par cœur. Ils trouvent en Ramamonjy, fils de Ramandranto d'Isotry, un «guide» sûr. Une ardente foi les touche. Dans leur ferveur nouvelle, ils prient le ciel de faire triompher le Christianisme dans le pays entier. . . (Texte II). Pour Rainandriamampandry, cette conversion fulgurante est un événement capital, qui le fait passer d'un coup dans la vie adulte.

LA CARRIERE DES HONNEURS ET L'ENTREE DANS LA VIE SOCIALE : La carrière officielle a commencé dès l'enfance. En 1847, à 11 ans, Rainandriamampandry reçoit le titre de 6 Honneurs. Officier du Palais, il pénètre déjà dans l'entourage du prince héritier Rakoton-dRadama. Celui-ci le prend en affection, et lui demande de l'accompagner le plus souvent possible dans ses déplacements aux côtés de la Reine. Aux honneurs s'ajoutent les tâches officielles : on surveille, par exemple, le travail des cantonniers dans les rues de Tananarive. En 1852, lors d'une solennelle remise de grades au Palais, Rainandriamampandry devient 7ème Honneur, et reçoit des fonctions plus élevées, aux Affaires Intérieures.

Il est déjà, sans doute, père de famille. Son épouse, Raseheno, est une fervente chrétienne. Une tendresse profonde réunit ce couple près de dix années. En 1861 (ou 1862), à la veille même de recevoir le baptême, Raseheno meurt en lui donnant son douzième enfant. Sa famille le presse, bientôt, de se remarier. Sans enthousiasme, il choisit une petite cousine, Razafindramiarina. Mais elle est encore bien jeune. Il faut patienter quatre ans. Malheureusement, elle devient une jeune fille insupportable, très mal éduquée par sa nourrice : mieux vaut la renvoyer, sans l'épouser. Nouvelles démarches des parents : c'est une femme riche qu'il convient de rechercher. Est-ce que l'oncle n'a pas épousé une fille de Rainijohary ?, et Rabearana, son frère, une petite-fille de Rainiharo ? Mais non. «L'image de ma défunte femme Raseheno demeurait en moi. . .».



LA MORT DU PERE : Ratsimiziva est mort peu de temps avant Raseheno : autre douleur, cruellement ressentie. Enveloppé de 60 grands lambamena il est enterré après onze jours de cérémonies (on dépense 5.000 piastres, pour les funérailles, dont la moitié versée par Rasoamiamanana : «notre père et lui étaient liés par un amour fraternel sans égal»). Devant le tombeau de leur père, Rainandriamampandry et Rabearana prêtent serment. Le sage Rafaralahindriantsalama, officier du «Premier Ministre», leur soumet une formule «à la façon des ancêtres malgaches». Et tous deux prononcent ensemble : «Nous, fils de ce défunt, nous offrons notre foi à la Reine, et nous sommes prêts à toujours accomplir nos devoirs envers la Royauté et la Patrie». Cette parole sera tenue, jusqu'au dernier sacrifice.

*
**

Rainandriamampandry a maintenant 25 ans. Il vit le drame profond d'une jeunesse à qui Radama avait ouvert et promis le monde, à qui Ranavalona, à présent, soustrait le monde. Sans doute, les relations extérieures ne sont pas rigoureusement interrompues; mais quel dosage parcimonieux, et quelle terreur de miner la vieille tradition ! Sans doute, la «réaction» — car il y a bien réaction de défense d'une société menacée — n'abolit pas toute culture; mais comment éviter la nostalgie de la nouveauté, même dangereuse ? Son éducation, Rainandriamampandry l'a reçue d'hommes qui furent les témoins des ambitions de Radama, qui se sentirent enrichis d'idées séduisantes, de sentiments nouveaux, et d'une morale neuve. Radama n'a pas été moins «cruel» que Ranavalona. Mais les Missionnaires anglais, de son temps, ont proposé à leurs élèves, avant même la conversion, une morale qui pouvait retrouver dans la tradition ce que celle-ci contenait d'humanité, de charité, mais qui voulait encore plus : la douceur des relations sociales, la liberté des comportements individuels, un minimum d'indépendance, dans un Etat que l'on voulait cependant solide et puissant.

«Le monde» que l'on regrette, c'est la liberté de l'esprit, et la liberté de l'esprit, c'est, alors, le Christianisme.

*
**

2 — AU SERVICE DE LA RELIGION ET DE LA CULTURE NOUVELLE : LE PASTEUR-EVANGELISTE ET LE PROFESSEUR (1862 — 1881)

1861; brusquement, c'est la grande libération. Les prisonniers politiques sont relâchés; les missionnaires sont rappelés; tous les cultes sont autorisés. Rainandriamampandry reçoit très vite le baptême et devient

pasteur. Il enseigne de longues années à Ambohidratrimo, sans oublier l'éducation de ses propres enfants.

DANS LE SILLAGE DES MISSIONNAIRES : Avec conviction. Radama II revient à la politique de Radama Ier et, sans ménager de transition, la dépasse. Non content de rappeler les missionnaires, catholiques et protestants, il proclame la liberté totale de religion. Parmi les chrétiens malgaches se révèlent alors de grands prédicateurs, formés, trempés, dans la clandestinité. Nul n'a oublié le premier prêche prononcé : Rahanany, tirant son thème de la Bible, explique aux chrétiens réunis dans la sérénité, pourquoi «l'homme n'est qu'un étranger sur la terre». Les pieuses réunions se succèdent: et, six mois après le début de l'ère nouvelle, Rainandriamampandry reçoit le baptême et la communion.

Aussitôt, le voilà aux côtés des missionnaires anglais. Les Rev. R. Toy et W. Cousins, M.M. Parrett (imprimeur) et Stagg (instituteur) puis le Dr Davidson se retrouvent à Ambodinandohalo, dans l'ancienne propriété du Rev. Griffiths. Il faut les aider dans leur travail, car ils ne savent pas encore le malgache; en particulier, le Dr Davidson ne peut se passer d'interprète pour ses consultations. Cependant «nous n'étions pas attirés par la médecine, mais plutôt fascinés par la théologie».

La vocation proprement religieuse se précise donc. Théologie, prédication, enseignement rempliront désormais sa vie — jusqu'au Gouvernement de Tamatave. Tandis que Rabearana accompagne le Rev. Cousins à Amparibe, Rainandriamampandry suit le Rev. Toy à Ambohipotsy. On loue une modeste maison, en attendant que le temple s'élève. Elu diacre, Rainandriamampandry assume la charge de secrétaire de la paroisse, qu'il conservera de longues années. Il partage avec Madame Toy l'enseignement de l'Histoire Sainte. Il accompagne le Rev. Toy, prêcher dans les «temples satellites». Sa ferveur et celle de ses compagnons (Rahanany, Rainimanga, le trésorier. . .) contribuent au développement de la foi chrétienne, de plus en plus loin, autour d'Ambohipotsy. Rabary souligne la réputation de cette paroisse, dont le «Pasteur» est élevé par la Reine au grade de 13 Honneurs.

DE L'EGLISE DU PALAIS A L'ECOLE D'AMBOHIDRATRIMO : En 1868 — 1869, le Protestantisme devient religion officielle. Le gouvernement royal fonde, au Rova même, l'Eglise du Palais, symbole de l'union étroite voulue par Ranavalona II et Rainilaiarivony, entre la religion chrétienne, triomphante, et l'Etat Merina (16). Rainandriamampandry compte parmi les premiers Evangélistes de cette Eglise. En même temps, La *London Missionary Society* crée son Collège Théologique de Tananarive. Rainandriamampandry s'y inscrit aussitôt. Sa

(16) L'Eglise du Palais fut construite au Sud du Rova, à l'intérieur de l'enceinte. L'inauguration solennelle eut lieu le 8 Avril 1880. Gallieni en ordonna la fermeture en 1896. Le Gouvernement de la République Malgache en décide la réouverture le 24 Juin 1962.

formation de pasteur s'approfondit ainsi, jusqu'en 1873 où le Premier Ministre le désigne pour représenter l'Eglise du Palais à Ambohidratrimo. Il rejoint son nouveau poste le 24 Décembre. Pendant sept années, il dirigera seul une paroisse entièrement malgache, avec un adjoint, Rakotomanga, qui lui apporte une aide précieuse dans ses activités scolaires et sociales.

L'école d'Ambohidratrimo (17) compte quatre classes de niveau différent, où l'on travaille quatre jours et demi par semaine. Les élèves, garçons et filles au-dessus de huit ans, mais aussi adultes, hommes et femmes, sont au nombre de 61 en 1874. Ils passent à 165 en 1879. Beaucoup viennent des petits villages voisins (Ampasika, Ampangabe . . .). A l'école principale sont reliées sept écoles secondaires, plus modestes, où enseignent des instituteurs recrutés parmi les anciens élèves (Ivato, Ambatomena, etc. . .). L'effectif total, dont Rainandriamampandry a la responsabilité s'élève à 573 en 1879. Le programme porte essentiellement sur l'apprentissage du calcul et de la langue malgache. On utilise des manuels rédigés par des missionnaires anglais ou français, et par des pasteurs malgaches (Grammaire de Cousins; Livre de Calcul de Cailliet et Rasamoelina). Naturellement, une place importante est toujours réservée à l'éducation religieuse, fondée sur la Bible, mais Rainandriamampandry y ajoute un enseignement de l'histoire européenne (depuis l'Antiquité gréco-romaine) et surtout malgache. Pour l'histoire de son pays, Rainandriamampandry utilise les traditions orales qu'il connaît depuis toujours, qu'il recueille sur place, ou qu'il retrouve dans les *Tantaran' ny Andriana*, dont le R.P. Callet commence alors la publication.

Plusieurs fois par an, élèves et instituteurs de ces huit écoles se réunissent à Ambohidratrimo, autour du pasteur. L'action scolaire se prolonge en action sociale. On organise ensemble jeux et compétitions, après des repas pris en commun : les concours bibliques alternent avec les joutes sportives. — On ne néglige pas les malheureux : les malades sont visités; Rainandriamampandry et son adjoint leur apportent, autant qu'ils peuvent, quelques médicaments.

Parallèlement, Rainandriamampandry accomplit au Marovatana un véritable stage d'administration et de responsabilité politique. Car les Evangélistes de l'Eglise du Palais représentent le gouvernement dans les domaines spirituel et temporel à la fois. Ils adressent au Premier Ministre des rapports réguliers, où la situation politique locale prend rapidement plus de place que les problèmes religieux. Rainandriamampandry ne manque pas de soumettre aux bureaux de l'administration centrale nombre de suggestions personnelles. Il juge, par exemple, dans une lettre du 23 Adijady 1872, le système nouveau des Sakaizambohitra. Ces fonctionnaires locaux, anciens soldats, installés dans les villages

(17) L'étude de «Rainandriamampandry Instituteurs», a été commencée par Mme J. Randriamantena, Professeur au Lycée J. Ferry, qui a présenté, en année de Licence, une analyse des documents scolaires de Rainandriamampandry, conservés dans la collection G. Raveloson.

pour surveiller l'application des règlements royaux, tenir les livres d'état-civil, et enregistrer les actes de toute nature, ne sont trop souvent que des hommes corrompus, d'ailleurs très mal surveillés par des chefs non moins malhonnêtes qu'eux. Le 27 Alahasaty 1879, autre lettre officielle, concernant les problèmes de justice. Ne serait-il pas raisonnable de choisir des jurés dans chaque clan, ou chaque tribu? Quant aux juges, ils auraient fort besoin de stages annuels de «recyclages»; on devrait surtout surveiller de très près leur honnêteté. De fortes amendes, quelques retentissantes révocations à l'encontre des juges corrompus produiraient le meilleur effet. Un excellent moyen de lutte contre la vénalité serait d'encourager les parties à se surveiller mutuellement : celle que l'on surprendrait à offrir de l'argent aux juges perdrait automatiquement son procès ! Lettre du 22 Adaoro 1879 enfin : sur l'administration des provinces côtières. Efforçons-nous d'obtenir une progressive pacification; évitons de recourir aux armes; c'est par une administration juste et sage que les «provinciaux» accepteront l'autorité de Tananarive (18). Programme réaliste que le gouverneur de Tamatave appliquera de toutes ses forces.

A Ambohidratrimo déjà, le succès et l'affection de tous le récompensent. Le Pasteur Rabary en témoigne : «La paroisse entière se souvient encore de cet évangéliste capable, sage, compétent, modeste, saint, qui, dans tous les gestes de sa vie, se conduisait avec noblesse. Il avait conquis tout le monde, non seulement par sa finesse, mais aussi, et surtout par sa sagesse. Il était le modèle vivant que tous les fidèles pouvaient prendre pour exemple» (19).

LE METIER DE PERE DE FAMILLE : L'éducation de ses propres enfants, leur réussite dans une société renouée représentent un souci majeur pour Rainandriamampandry. Tous, garçons et filles reçoivent l'enseignement des missionnaires : les uns chez le Rev. Stagg, à Ambodinandohalo; les autres chez le Rev. Cousins, à Amparibe. Pour les plus brillants, ces classes élémentaires à Tananarive ne seront qu'un premier stade. Rainandriamampandry décide de les envoyer en Europe, poursuivre des études supérieures. Il croit en une culture nouvelle, renouée par la science anglaise.

Rajaonah, le fils cadet, le plus doué, part d'abord. En 1871, il gagne l'Écosse, «dans un bateau à voile», accompagné de son cousin Andrianaly, fils de Rabearana. Tous deux se destinent à la médecine. C'est une grave affaire de famille ! Le grand-père maternel, Rainisoanaly s'oppose à ce départ lointain; il accuse Rainandriamampandry d'être mauvais père; et pour signifier son mécontentement refuse toute participation aux frais. La décision de Rainandriamampandry reste inébranlable, car le

(18) Ces trois lettres se retrouvent dans le volume SS 26, pp. 6, 19, 82. Elles sont citées par Mr Esoavelomandroso Manassé (D.E.S. 1967-68, cf. infra).

(19) Rabary, op. cit.

Dr. Davidson, fondateur du premier hôpital de Tananarive (Analakely), qui a bien remarqué le jeune homme, l'a convaincu (20). Il se procure donc les 600 piastres nécessaires au voyage. Mais le Dr. Thomson offre de payer les frais de scolarité en Angleterre. Onze ans plus tard, Rajaonah est rappelé par Ranavalona II, qui le choisit pour médecin de la Cour. La Reine lui envoie 3.500 piastres, pour le voyage, et surtout pour acheter des livres avant de quitter l'Université d'Edimbourg. Arrivé à Tamatave en Juillet 1882, le jeune médecin prend aussitôt le chemin de Tananarive. C'est en cours de route qu'il rencontre son père, à Ivondrona. Celui-ci vient d'être nommé gouverneur des provinces betsimisaraka, et descend sur la côte-Est. «Notre rencontre, écrit Rainandriamampandry ne dura qu'une journée seulement, après tant d'années de séparation... Ensuite, chacun continua sa route» (21).

Quand arrivent de bonnes nouvelles de Rajaonah, le grand-père Rainisoanally, beau joueur, se rallie au modernisme hardi de son gendre. Il accepte même le départ — en Norvège ! — de Ramaherilanja, le fils aîné, que lui-même a adopté pour héritier. On partage cette fois les frais du voyage, et Ramaherilanja, invité par les missionnaires norvégiens (en particulier le Dr Boncrevink) prend à son tour le bateau, pour une aventure plus exceptionnelle encore. Il reviendra cependant plus tôt que son frère, car il se brouille avec ses maîtres. Mais il sait tirer profit de son voyage de retour, en visitant l'Angleterre et la France. Quand il arrive à Madagascar, s'il a oublié le norvégien, il connaît fort bien le français et l'anglais. Il deviendra pour son père, gouverneur à Tamatave, un collaborateur précieux, dans les constantes relations avec les étrangers (22).

*
**

Méditation religieuse, réflexion politique, action sociale ont rempli ces vingt années. Pour l'homme d'Eglise, le penseur, l'historien, c'est la période la plus féconde. Directement confronté avec les réalités bien précises d'une société qu'il veut comprendre par l'histoire, et améliorer par les vertus de la religion, Rainandriamampandry prend conscience, en profondeur, des difficiles problèmes malgaches.

Depuis l'avènement de Radama II, les influences étrangères sont de nouveau bien accueillies, et le Christianisme s'épanouit dans la liberté

(20) Le Premier Ministre posa la première pierre de cet hôpital en Janvier 1864. Davidson y forma des médecins et des sages-femmes, pour lesquels il rédigea en malgache des livres de médecine.

(21) A Tananarive, Rajaonah fut, avec Ralaikizo, le chef d'un complot qui se proposait de renverser le vieux Premier Ministre Rainilaiarivony et de le remplacer par son fils Rajoelina. Les trois hommes furent dénoncés, et condamnés à mort en Août 1893. Leur peine fut commuée en détention perpétuelle à Ambositra. En Nov. 1895, ils seront graciés. Puis Rajaonah gagnera la France, pour compléter ses études de médecine et obtenir les diplômes français. Il trouvera toujours un protecteur bienveillant en H. Laroche, Résident Général, rentré lui-même en Oct. 1896, et dont l'estime pour Rainandriamampandry ne se démentira jamais. (cf. Arch. Nat. de France Section Outre-Mer — Dossier Rajaonah 373 — 1013).

(23). Rainandriamampandry fait pleine confiance à la culture anglaise. Son efficacité lui semble suffisamment prouvée par les sciences modernes, la médecine en particulier; sa valeur morale par le protestantisme puritain; sa fécondité politique par les leçons de liberté que les Anglais donnent au monde depuis le Moyen-Age, et dont Madagascar profitera bien un jour (24).

Mais quelle place conserver aux traditions malgaches? Rainandriamampandry n'oppose aucune réserve à l'orthodoxie protestante, et n'accepte pas le moindre compromis avec le paganisme; mais il ne rejette aucune des grandes traditions culturelles ou sociales des ancêtres. A confronter sans cesse la vie ancienne et les exemples nouveaux, il prend aussi une conscience plus aiguë des valeurs fondamentales de l'héritage malgache (25). S'il écrit parallèlement des leçons d'histoire européenne et les *Tantara* de son pays, c'est dans la conviction d'une synthèse possible, et l'espoir d'un mutuel enrichissement. L'histoire devient donc pour lui un instrument de réflexion, qui le conduit du plus lointain passé au présent le plus actuel, et le prépare pour l'action.

*
**

3 — AU SERVICE DE LA REINE ET DU PAYS LE GOUVERNEUR-SOLDAT, ET LE HEROS-MARTYR (1881-1896)

En 1881, le gouvernement royal rappelle à Tananarive l'Évangéliste d'Ambohidratrimo. Une grande carrière politique — au dénouement tragique, commence pour lui. Rainandriamampandry assume successivement les charges de Ministre-Adjoint des Affaires Étrangères (1881-1882), de Gouverneur Général de la Côte-Est (1882 — 1895), de Ministre de l'Intérieur, avant d'être condamné à mort par un Conseil de Guerre français.

LE GOUVERNEUR DE TAMATAVE : Le 29 Mars 1881 (un Mardi, précise Rabary) le peuple de Tananarive écoute, à Andohalo, un grand kabary de la Reine : c'est la promulgation du Code des 305 Articles,

(22) «Avant de partir pour la Norvège, Ramaherilanja avait été choisi par la Reine et le Premier Ministre pour devenir l'un des Roambinifololahy de la Cour». «Gouverneur de Tamatave, j'ai beaucoup profité de son savoir. Ramaherilanja fut mon interprète pour les affaires traitées en français et en anglais» (in SS 15).

(23) Malgré les «corvées du Temple» (assistance obligatoire aux offices protestants) et les sourdes brimades dont pouvaient souffrir les catholiques.

(24) Le volume PP 29 est essentiellement consacré à des réflexions sur les coutumes et traditions sociales des Européens. C'est l'un des premiers manuscrits de Rainandriamampandry dont nous donnerons prochainement l'analyse, accompagnée d'une étude particulière.

(25) Telle est la signification du petit volume publié en 1896 : recueil de *Tantara sy Fomban-drazana*.

et l'annonce d'une nouvelle organisation administrative. Le Premier Ministre crée autour de lui un «Cabinet» de 8 membres. Rainandriamampandry, 13 Honneurs, est choisi comme Ministre-Adjoint des Affaires Etrangères, auprès de son ancien condisciple, Ravoninahitriariavo, 15 Honneurs (26). Très bref passage au ministère — car on apprend bientôt la mort de Rainifringa, Gouverneur de Tamatave, l'un des plus grands personnages de l'Etat. Pour le remplacer, il faut un homme de caractère, une personnalité puissante, capable d'en imposer à la fois aux «provinciaux» et aux étrangers, nombreux et actifs sur la Côte Est. Les suffrages se portent sur Rainandriamampandry. Un décret du 4 Avril 1882 le nomme *Komandy* de Tamatave, avec le grade de 15ème Honneur (27). Il se met en chemin le 8 Juin, accompagné de 600 soldats. Les garnisons de Tananarive lui rendent les honneurs militaires. Son départ est salué de 19 coups de canon. A Tamatave, il est solennellement investi dans ses fonctions civiles et militaires : devant le peuple rassemblé, un aide-de-camp du Premier Ministre, Rainibary (28), donne lecture du décret royal de nomination.

Rainandriamampandry accepte la charge la plus lourde de l'administration merina au moment le plus difficile. En 1882, la première guerre franco-hova s'annonce inévitable. Après le traité du 17 décembre 1885, rien n'est éclairci; au contraire, l'équivoque règne pendant dix ans, et rend plus délicates les relations du Gouverneur de Tamatave avec les étrangers, surtout les Français. Dès le premier jour de son gouvernement, Rainandriamampandry fonde sa politique sur un principe absolu : sauvegarder à tout prix l'indépendance menacée. Il s'y emploie, quinze années durant, avec ténacité : non seulement en soldat, dans ses lignes retranchées de Manjakandrianombana ou son fortin de Farafatrana, mais aussi en diplomate volontiers rusé, déjouant les manœuvres françaises d'application effective du «protectorat» de 1885, et enfin en administrateur assurant la paix dans sa province.

Faire régner l'ordre parmi les communautés diverses de la Côte-Est : telle est la première condition du succès. Rainandriamampandry s'efforce donc de gagner la confiance des étrangers, Français compris, pour éviter toute provocation des Malgaches à la xénophobie; il impose à ses compatriotes Merina une stricte discipline civique, pour estomper les effets d'une politique d'occupation parfois brutale; il conçoit enfin que le but

(26) Le décret de nomination le désigne encore sous le nom de Rabezandrina. Avec Randriamifidy, second Adjoint, il est chargé «de participer aux délibérations du Cabinet»; «de délibérer et d'exposer avec le Ministre aux «législateurs» tout ce qui touche les attributions du Ministre des Affaires Etrangères et qui est susceptible de réglementations.

(27) Le Gouverneur Général de Tamatave est à la fois commandant-en-chef des troupes merina qui assurent l'ordre dans la Province (en fait, troupes d'occupation), et maître de l'Administration civile. La Province de l'Est (dite parfois Province des Betsimisaraka) comptait de nombreuses subdivisions, des Gouvernements secondaires, dépendant de Tamatave. Rainandriamampandry avait donc autorité sur les gouverneurs de : Maroantsetra, Soavinandriana, Fénérive, Mahambo, Foulpointe, Andevoranto, Vatomandry, Mahanoro, Mahela, Mananjary.

(28) Les grands officiers, et spécialement le P.M., en tant que Chef Suprême des armées, s'entouraient d'un Etat-Major plus ou moins nombreux d'aides-de-camp. Rainibary était D.P.M. (Dekan' ny Prime Minister).

suprême de sa mission est de rallier définitivement les Betsimisaraka au gouvernement de Tananarive, c'est-à-dire à la cause malgache — par cette politique «sage et juste» qu'il définissait lui-même à Ambohidramo. D'où les soins extrêmes apportés à l'organisation d'une police sûre et d'une justice équitable (29).

La police de Tamatave, entièrement créée par Rainandriamampandry devient un instrument d'ordre et de paix, au service d'une véritable politique d'assimilation. Comme dans l'armée, Rainandriamampandry engage dans la police à la fois des Merina et des Betsimisaraka; tous sont d'ailleurs d'anciens soldats; villes et villages sont ainsi «quadrillés», surveillés de jour et de nuit. — Les résultats seront vite positifs : la crainte des abus de pouvoir disparaît; la terreur des voleurs et malfaiteurs diminue : la tranquillité générale permet aux étrangers de développer leurs affaires commerciales. Le «Fanjakana» s'impose par la confiance, la compréhension, la participation des «indigènes» au gouvernement local. — Les mêmes bienfaits sont assurés par l'organisation judiciaire. Les tribunaux malgaches appliquent une justice généralement équitable et rapide. Rainandriamampandry n'a pas oublié sa condamnation, péremptoire, de la vénalité. Les «provinciaux» lui accordent leur confiance. Les étrangers aussi; mais dans les tribunaux mixtes son action est toujours délicate (30); quoiqu'il en soit, il se fait un devoir d'encourager partout la conciliation.

Nul ne conteste sa réussite. Les témoignages les plus divers le prouvent. «Là encore, écrit Rabary, il fut aimé de tout le monde, aussi bien des Malgaches que des Vazaha, grâce à sa sagesse et à sa justice» (31). De la part des catholiques, le R.P. Boudou apporte une éclatante confirmation : «Intelligent et travailleur, plus instruit que la plupart des hauts fonctionnaires de son temps, il les dépassait presque tous par sa réelle droiture et sa largeur de vues. A Tamatave, les missionnaires catholiques n'eurent jamais qu'à se louer de lui. Leurs rapports avec le gouverneur furent non seulement corrects, mais empreints d'une véritable cordialité» (32).

Ajoutons enfin cet hommage du Résident Général de France lui-même, Le Myre de Vilers. «J'ai pris une vive part au malheur qui vient de vous frapper, lui écrit-il dans une lettre de condoléances; c'est une conséquence de la vie d'abnégation que vous avez acceptée en conservant le gouvernement de Tamatave... Européens et Malgaches vous ont

(29) L'un de nos étudiants de la Faculté des Lettres, Mr Esoavelomandroso Manassé, ancien élève de l'École Normale (F.P. 1964-65), aujourd'hui boursier d'Agrégation à Paris, a soutenu, en Juin 1968 un D.E.S. (accepté avec mention Très Bien) sur les *Problèmes de Police et de Justice dans le Gouvernement de Tamatave à l'époque de Rainandriamampandry (1832 — 1895)*. Travail très original, que nous utilisons ici.

(30) Après 1891, Rainandriamampandry semble débordé; les grandes puissances violent impunément les traités; la France, en particulier, installe à Tamatave un tribunal spécial, et même un Commissariat de Police.

(31) Rabary, *op. cit.* 1ère partie : Les débuts de sa vie.

(32) R.P. Boudou, *op. cit.* P. 13.

prouvé combien ils vous étaient reconnaissants de votre sage et habile administration. . . » (33).

LE VAINQUEUR DE FARAFATE : Ce témoignage de respectueuse amitié, rendu par le Résident de France au Gouverneur de Tamatave s'adressait justement à l'homme qui venait de faire échec à l'entreprise coloniale française, par sa victoire de Farafate, et qui devait encore, dix ans plus tard, sauver pour son pays l'honneur des armes, par sa résistance de Manjakandrianombana, devant la flotte française. En ce XIXe siècle finissant, l'écho des fanfares guerrières de Radama s'est depuis longtemps éteint, et l'héroïsme militaire n'est plus guère cultivé (34). C'est un «scholar», formé par les anciens élèves des missionnaires anglais, un Evangéliste heureux de se destiner à la méditation et à l'étude, qui incarne la volonté de liberté, et la lutte pour l'indépendance sur les champs de bataille.

En Juin 1882, quand Rainandriamampandry prend le chemin de la Côte Est, la première guerre franco-hova est déjà engagée de fait. Le consul français Baudais a quitté la capitale malgache un mois plus tôt; et dès juin, la flotte française opère dans le Nord-Ouest. Certes, l'espoir demeure d'un arrangement diplomatique. Ravoninahitriniarivo, en novembre 1882, part en ambassade vers les capitales européennes : Londres, Paris, Berlin. . . Il pousse son voyage jusqu'à New-York, négociant toujours; mais en vain. Rainandriamampandry se prépare fiévreusement à l'inévitable lutte. Il se trouve heureusement aidé par le colonel anglais Willoughby, qui fortifie les retranchements de Farafate, au Sud de la ville. Il est grand temps ! Car en Juin 1883, l'amiral Pierre occupe Tamatave après Majunga. Dans ses forteresses, Rainandriamampandry tient bon, pendant deux ans. Tous les assauts français sont repoussés. On négocie enfin. L'honneur de conduire les pourparlers du côté malgache revient légitimement à Rainandriamampandry. Fort de sa victoire, il refuse net toute idée de protectorat, que Baudais veut imposer. Pour en finir, le gouvernement français rappelle Baudais, et le gouvernement malgache aussi choisit de nouveaux négociateurs : Willoughby et Rainizanamanga, fils du Premier Ministre. C'est par eux que le traité du 17 décembre 1885 sera signé, avec les envoyés français Miot et Patrimonio (35).

(33) Lettre du 2 Janvier 1888 (à l'occasion du décès de sa nouvelle femme — Après 1883, date de l'autobiographie que nous citons plus haut, Rainandriamampandry s'était tout de même marié). La lettre est signée «votre ami», in II CC 132, p. 21. Citée et traduite in : Esoavelomandroso Manassé, D.E.S. cit. supra. p. 122.

(34) Il serait injuste d'oublier le courage du gouverneur de Vohémar, Rainimarasahanina, vaincu mais insoumis, et sa mort héroïque, en 1883; les campagnes victorieuses du Prince Ramahatra autour de Tuléar, en 1890; et, plus tard, en 1895, les contre-attaques obstinées de Rainianjahy, entre Tsarasaotra et Andriba.

(35) Toujours dans la suite de cet article, nous pourrions décrire la guerre de 1883-1885 à Tamatave, vue du côté malgache, en présentant le *Journal* de Rainandriamampandry, tenu par son secrétaire (et non par lui-même) au cours de ces deux années.

Rainandriamampandry n'a donc jamais capitulé. C'est bien lui qui a contraint la France à modérer, ou masquer ses exigences. Il a obtenu pour l'indépendance malgache dix ans de sursis. Le témoignage de d'Anthouard ne laisse aucun doute sur ce point : « Pris entre les contingences de notre politique intérieure et l'échec de Farafaty, nous n'avions pas le choix. Malheureux militairement, nous attendions une revanche de notre diplomatie » (36). Pour fragile que fût un tel sursis, le gouvernement royal n'en devait pas moins à Rainandriamampandry sa dernière chance.

Le vieux Premier Ministre n'était plus en mesure d'en profiter. Après dix années de contestations orageuses sur les termes de l'accord de 1885, et surtout de la fameuse lettre Miot-Patrimonio (9 janvier 1886). « Appendice » inséparable du Traité, aux yeux des autorités malgaches, on en revient exactement à la situation de 1883 (37). La deuxième guerre franco-hova éclate à la fin de 1894. Bienaimé, commandant français de la division navale de la mer des Indes, occupe Tamatave le 12 décembre; et Rainandriamampandry, une fois encore, se retire avec ses troupes dans les fortifications de Manjakandrianombana, et au besoin, dans les villages au-delà des marais.

Avec des moyens dérisoires, (le 1er avril 1895, écrit-il au Premier Ministre, il ne dispose plus que de 5 cartouches par fusil !) Rainandriamampandry doit lutter sur deux fronts : contre les Antakarana, descendus du Nord (mais heureusement réduits en septembre 1895) et contre les Français, tellement mieux armés. Le ravitaillement en vivres n'est pas meilleur que l'approvisionnement en munitions. Les services sanitaires ne disposent que d'un médecin, le Dr. Razakarivony, dépêché d'urgence de Tananarive. Des groupes de femmes assurent tant bien que mal les secours aux blessés. Bientôt, la désertion fait rage. Rainandriamampandry menace : les déserteurs ne seront pas admis dans le tombeau des ancêtres ! Dans ces conditions, il ne peut que rester sur la défensive, en ne faisant tirer le canon qu'avec parcimonie, et en essayant de propager la fièvre parmi ses adversaires (il détruit les digues qui les protègent des eaux croupies !). Il ne croit nullement possible de vaincre les Français, ni même de leur tenir tête jusqu'au bout, s'ils se décident à faire « vraiment » la guerre. Mais il ne s'affole pas, et continue de prodiguer à tous des paroles de courage. Heureusement ses adversaires, après leur échec du 26 Juin contre Manjakandrianombana, se contentent de quelques escarmouches, et de bombardements sporadiques. Quoiqu'il en soit, Rainandriamampandry résiste toujours. Il ne cessera le combat

(36) D'Anthouard et Ranchot : *L'expédition de Madagascar en 1895*, Paris, 1930, 259 pp., p. x. Difficultés intérieures françaises : le gouvernement Jules Ferry était tombé le 30 Mars 1885.

(37) Cet « Appendice » atténuait les termes du traité, et masquait si bien les modalités d'application du protectorat voulu par la France, que Rainilaiarivony pouvait en tirer argument pour nier purement et simplement le protectorat lui-même. Cette politique de résistance malgache, de 1885 à 1895, est analysée par Mme Esoavelomandroso Faranirina (née Rajonah) dans un D.E.S. soutenu à la Faculté des Lettres en Juin 1968 (Mention Très Bien). *L'Attitude Malgache face au Traité de 1885* (d'après le Journal de Rainilaiarivony).



qu'après la capitulation de Tananarive (30 Septembre 1895), et sur l'ordre du Premier Ministre. Le 5 Octobre, il se bat encore à Farafate et repousse un dernier assaut français. Mais il est rappelé par la Reine. Il quitte ses troupes le 9 Octobre, pour remonter vers la capitale. Le lendemain, c'est la remise des armes. Mais il n'a pas été vaincu (38).

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR : Quand Rainandriamampandry arrive à Tananarive, le 20 Octobre 1895, la défaite de son pays est totalement consommée. Le Général Duchesne, chef du corps expéditionnaire français, est rentré dans la capitale le 1er Octobre. Il s'est installé aussitôt à la Résidence. A la Reine désemparée, il a imposé un traité de Protectorat, qui attribue les pouvoirs réels à la France, tout en accordant au gouvernement royal, maintenu, une certaine autonomie dans les affaires intérieures. Arrêté le 2 Octobre, Rainilaiarivony a été éloigné de la capitale le 15. Le grand souci de Duchesne est alors de constituer un gouvernement malgache. Sur le conseil de Ranchot, longtemps consul de France à Tamatave, il a fait appel à Rainandriamampandry, par un télégramme du 5 Octobre, et il attend impatiemment son arrivée. Mais Rainandriamampandry prend son temps. Ranchot et Duchesne s'inquiètent. On ne peut plus patienter. Il faut un Premier Ministre, et fantoche de préférence, puisque le seul homme capable et sûr n'arrive pas. Le vieux Rainitsimbazafy est donc choisi le 14 Octobre, intronisé le 16, présenté au peuple le 21, dans un grand kabary royal, préparé par deux nouveaux alliés au rôle décisif : Berthier, ancien interprète du consulat de France à Tamatave, habile à manœuvrer les espions, et Rasanjy, ancien secrétaire de Rainilaiarivony, intelligent, rusé, ambitieux. Le lendemain 22 Octobre, Rainandriamampandry est nommé Ministre de l'Intérieur et Adjoint au Premier Ministre. Le même jour, le corps expéditionnaire français quitte Tananarive. Bientôt, le Général Duchesne, sa mission accomplie, passe tous ses pouvoirs à un nouveau Résident Général, Hippolyte Laroche, fonctionnaire civil, ancien préfet (16 — 18 Janvier 1896). Il est envoyé par le Ministère des Colonies, dont Madagascar dépend désormais (depuis le 11 Décembre 1895). Les anciens fonctionnaires du Ministère des Affaires Etrangères, comme Ranchot, quittent aussi le pays (Février 1896), remplacés par des administrateurs d'origine fort différente : Gautier, ancien professeur, chargé des Affaires Indigènes; Lafaille (qui écrira sous le pseudonyme de Jean Carol), journaliste, directeur de l'imprimerie royale, responsable du *Journal Officiel de Madagascar*. Le 18 Janvier 1896, la Reine a signé un nouveau traité, reconnaissant la «prise de possession» française. Mais Laroche, homme de bonne volonté, sinon très autoritaire, se montre disposé à gouverner avec les nouveaux ministres malgaches.

(38) Le *Journal* de Rainandriamampandry ne se prolonge pas jusqu'en 1895 (du moins, à notre connaissance actuelle) — Il faut recourir, pour cette période, à la Série II CC des Archives Royales Merina. («Administration des Provinces») — cf. étude des volumes II CC 32 et 33 par Mr Esoavelomandroso Manassé (T.P. de Licence, 1965-66 : *Etude de Documents : Rainandriamampandry devant la pénétration française*).

Le Ministère de Tsiazompaniry a été organisé par Ranchot, et installé dans ses bureaux du Rova le 5 Décembre 1895. Rainandriamampandry en est, avec Rainitsimbazafy, le chef théorique. En fait, l'influence de Rasanjy l'emporte; et Berthier contrôle tous les services. Le nouveau gouvernement commence à fonctionner dans des conditions difficiles. Dès Octobre 1895, des troubles éclatent, contre les Français en Imerina, contre les garnisons hova dans les provinces côtières. Le soulèvement des Menalamba se déclenche en Novembre (Arivonimamo). Les Fahavalo incendient rapidement le pays, jusqu'aux portes de la capitale. Ils trouvent des chefs décidés : Rabezavana, Rabozaka, Rainibetsimisaraka et des troupes fanatisées par les sorciers. Laroche est vite paralysé. L'Etat-Major français, dirigé par le général Voyron, très hostile au Résident, multiplie les expéditions punitives qui ravagent les campagnes, brûlent les villages, et ne parviennent nullement à ramener le calme, au contraire.

Rainandriamampandry prend la tête du Ministère de l'Intérieur, la responsabilité de l'ordre et de la paix dans ces circonstances tragiques. Comment peut-il agir, et que veut-il faire ? Pouvons-nous connaître ses intentions ? La correspondance officielle du Ministère de l'Intérieur (39) nous présente un fonctionnaire consciencieux, méticuleux, qui se renseigne du mieux qu'il peut, et ne ménage aucun effort pour rassurer les populations et rétablir la tranquillité. Telle lettre du 18 Décembre 1895 félicite le fokonolona d'Ankisatra de ses projets de lutte contre le «brigandage»; telle autre, du 1er Avril 1896 remercie le gouverneur Rainivelonoro d'avoir maté une insurrection et l'assure de tout son appui. Le 3 Août 1896, il écrit au Résident Général Laroche, pour lui demander aide et conseil dans sa lutte contre le désordre. Terrorisés par les fahavalo, les paysans n'osent plus sortir dans les champs, dit-il, et il suggère d'envoyer des fusils aux gouverneurs, pour leur permettre de réprimer la rébellion. Hypocrisie, que tout cela ?

La sérénité (apparente seulement ?) du Ministre apparaît sans ombre dans sa correspondance avec les dignitaires religieux du pays. Il accepte quantité d'invitations (distribution de diplômes); il prend le plus grand soin de surveiller les nominations d'ecclésiastiques (lettre du 9 Janvier 1896 à Mgr Cazet; message du 26 Mars 1896 aux églises protestantes. . .). Sa correspondance est particulièrement fournie et cordiale avec les Rev. Sibree, Matthews, ou avec le Dr Moss. . .

Rainandriamampandry joue enfin sans réticence son rôle de Ministre «dans le monde». Il préside de nombreuses cérémonies; il reçoit chez lui des hôtes de marque, et les traite dignement. J. Carol décrit son train

de vie : «A titre de curiosité, voici le menu du dernier grand dîner offert par Rainandriamampandry :

Sakafo, 9 Avril 1896

INDICATEUR DES METS

POTAGE DÉLICIEUX
 RISSOLES A LA MONGOLA (MONGLAS ?)
 GIBOULETTES (BOULETTES) A LA PERNOD
 ENGELET (COCHON DE LAIT ?) AU MACARONI
 SALMIS DE CANARDS
 CRÉPINETTE AU FARCI (!)
 ROTI DE DINDE
 RIZ AU CARRY
 POMMES DE TERRE A LA MAITRE D'HOTEL
 TARTE A LA CRÈME
 PAPILOTES
 PLUM - PUDDING
 PETITS FOURS
 VINS — CAFÉS — LIQUEURS

Ce repas, le plus mesuré, le plus européen qui ait été donné à Tananarive par un grand personnage indigène, était servi dans un salon relativement luxueux. On mangeait avec de lourds couverts d'argent achetés à Londres, on buvait dans des verres dont le pied renfermait des boîtes à musique, silencieuses quand la coupe reposait sur la nappe, résonnantes quand on la soulevait. Au moment des toasts, la parole de l'orateur se trouvait accompagnée d'une vingtaine de mélodies grêles et cristallines : «*le Petit Duc, le Carnaval de Venise, le God save the Queen, la Revue du Général Boulenger, etc. . .*» (40).

LE HEROS-MARTYR : Dernier grand dîner... dernière comédie avant le drame. Inquiets devant l'extension fulgurante de la révolte, militaires et colons s'en prennent à Laroche, accusé de faiblesse, sinon de complaisance envers la Reine, et au gouvernement de Tsiazompaniry, soupçonné de complicité secrète avec les rebelles. Leurs services de renseignements sont prêts à accueillir et diffuser les bruits les plus extravagants. On sait l'aristocratie merina — Andriana et Hova — très hostile à l'action nouvelle des Jésuites, soutenus le plus souvent par les officiers (c'est l'époque du «vol des temples»), à l'arrivée rapide des créoles réunionnais, des chercheurs d'or de toutes origines et surtout à la libération des esclaves, dont elle est menacée. On estime logique de sa part un actif soutien aux chefs révoltés; et par un syllogisme rapide, on lui attribue sans ambages l'initiative même du soulèvement.

(40) J. Carol, *Chez les Hova*. Paris, Ollendorf, 1898, 432 pp., p. 84

Mais qui incarne la noblesse d'autrefois, sinon la Reine, et le parti «Vieux hovav», sinon Rainandriamampandry ? Dans ses *Rapports de quinzaine*, le Résident Général dénonce cet état d'esprit comme une vraie psychose : «Le Ministre de l'Intérieur, Rainandriamampandry, a été également longtemps l'objet d'accusations aussi précises. . . elles ont cessé. Plus récemment, la Reine a été mise en cause. . .» (41). Et un peu plus tard, c'est Rasanjy lui-même qui passe pour le véritable chef du soulèvement.

Mais les accusations portées contre Rainandriamampandry reprennent avec insistance. Il est vrai que les espions de Berthier et les délateurs stipendiés peuvent donner libre cours à leurs talents (42). Le 19 Mars 1896 les soupçons de Berthier sont si forts, après dénonciation à peine voilée du Prince Ramahatra, qu'il décide «d'interroger» lui-même le Ministre de l'Intérieur. Il confronte Rainandriamampandry avec deux individus «porteurs de messages» demandant à Ramahatra et à Rainandriamampandry «de prendre la tête de la révolte qui se prépare». Rainandriamampandry nie tout contact avec de tels hommes. Mais Berthier ne doute plus. A ses yeux, Rainandriamampandry, «manifestement ému» pendant l'interrogatoire est «coupable». Heureusement Laroche n'en croit rien (Texte III).

Mais la position du Résident lui-même n'est plus tenable. Ses adversaires l'emportent à Paris. Le 6 Août, le régime de Madagascar est changé : La loi d'Annexion déclare «colonie française l'Île de Madagascar avec les îles qui en dépendent». Le même jour, le Parlement français vote l'abolition de l'esclavage, promulguée à Tananarive le 26 Septembre. Mais surtout, le Ministère a décidé le rappel de Laroche, et son remplacement par le Général Gallieni. Jusqu'à la fin des insurrections, et l'achèvement effectif de la conquête, Madagascar subira un régime de proconsulat militaire. Gallieni arrive à Tananarive le 16 Septembre. Laroche lui remet ses pouvoirs le 28, et quitte la ville le 9 Octobre.

La situation générale n'a fait qu'empirer. Les Français sont assiégés dans Tananarive. Gallieni décide de frapper un grand coup. Deux jours après le départ de Laroche, il fait arrêter Rainandriamampandry, le Prince Ratsimamanga, oncle de la Reine, et la princesse Ramasindrazana, sœur du Prince. Considérés comme complices des rebelles, ils sont tous

(41) *Les Rapports de Quinzaine d'Hippolyte Laroche*, éd. par R. Pascal; in : *Bulletin de Madagascar*, n°s 245 à 249 (Octobre 1966 — Février 1967). Cit. in : n° 248, Janvier 1967. p. 78.

(42) Cf. H. Berthier : *Le Protectorat, du 1er Octobre 1895 au 18 Janvier 1896*, in : *Bulletin de l'Académie Malgache*, n.s. tome XXIV (1941), Tananarive, 1942, pp. 115 — 131 : «Les indicateurs qui surveillent discrètement ce qui se passe au Palais finissent par me dire, avec force réticences, que Sa Majesté a su capter la confiance du Résident général avec qui elle a de fréquentes entrevues. Ce renseignement, confirmé par les rapports d'autres agents, m'explique l'ordre réitéré de M. Laroche au sujet du sceau royal. Cet incident justifie mes doutes sur la clairvoyance du Résident Général et son incompréhension de la situation. Certains de ses «amis» m'assurent que, scrupuleux à l'excès, il s'est fait une loi de suivre à la lettre les instructions du Gouvernement. S'il en est ainsi, j'ai bien peur qu'il n'ait perdu de vue l'esprit de ces directives». p. 127.

trois condamnés par un conseil de guerre, réuni le 12 Octobre : Rainandriamampandry et Ratsimamanga seront fusillés, et la Princesse Ramasindrazana, exilée. L'exécution a lieu le 15 Octobre 1896, sur la terrasse d'Antaninarenina. La mort de Rainandriamampandry est digne de sa vie, sans peur ni bassesse. Deux récits nous sont parvenus, de ces heures tragiques. Le premier (Texte IV), officiel, indifférent et froid a été publié dans *l'Illustration*, en 1896 (43). Le second, (Texte V) où transparaissent des sentiments tout opposés, est celui du Pasteur Lauga, compagnon de Rainandriamampandry jusqu'au dernier moment. Il a été recueilli par Rabary, et retranscrit dans sa biographie du *Martyr de la Patrie*. — Un tel geste devant servir d'exemple, la publicité ne se fait pas attendre. Le 16 Octobre, aux premières heures du jour, une proclamation menaçante du Général Gallieni fait connaître les événements de la veille, et précise : « Je n'ai pas hésité à punir de hauts personnages convaincus d'avoir excité à la révolte, et je continuerai à agir avec la même rigueur, tant que l'ordre ne sera pas rétabli » (44). Le *Journal Officiel* du même jour, relate les faits, sèchement, avec une explication laconique :

« Depuis longtemps de nombreux renseignements parvenus à l'état-major semblaient indiquer que de hauts personnages de la Cour et quelques membres même du gouvernement malgache étaient les instigateurs des troubles qui désolent actuellement les plus belles parties de l'Émyrne.

Ces indices ayant été confirmés par de nouvelles preuves, le général commandant supérieur des troupes et des territoires militaires, faisant fonction de Résident Général, a ordonné, le 11 Octobre, l'arrestation de Rainandriamampandry, 16ème Honneur, Ministre de l'Intérieur, du prince Ratsimamanga et de la princesse Ramasindrazana, accusés de complicité avec les rebelles et d'hostilité déclarée à la cause française. Les deux premiers ont été traduits devant le conseil de guerre qui, dans sa séance publique du 12 Octobre, a condamné à mort Rainandriamampandry, 16ème Honneur, et le prince Ratsimamanga, reconnus coupables des crimes énoncés ci-dessus.

Le pourvoi formé par Rainandriamampandry, 16ème Honneur, et le prince Ratsimamanga, ayant été rejeté par le conseil de révision, dans la séance du 14 Octobre, les deux condamnés ont été exécutés le lende-

(43) N° 2806, du Samedi 5 Décembre 1896. Les deux articles qui relatent « les événements de Madagascar » sont accompagnés de portraits et de 4 gravures donnant les détails de l'exécution, faites à partir de photographies instantanées communiquées par MM. Cotte, Pagnoud et G.R. cf. Collection Georges Raveloson. Nous reproduisons l'une de ces quatre images.

(44) Cf. texte de la Proclamation dans le même n° de *l'Illustration* ou dans : H. Deschamps et P. Chauvet : *Gallieni Pacificateur — Ecrits coloniaux de Gallieni*, Paris, P.U.F., 1949, 382 pp., pp. 193 — 194. — C'est alors que les œuvres manuscrites de Rainandriamampandry ont été saisies, mais pour être conservées, à la demande même des érudits français, qui respectaient ses travaux, et tenaient à les sauver de la tourmente politique. Le 23 Mai 1897, Gallieni écrit à A. Grandidier. « Je n'ai pas perdu de vue votre demande au sujet des ouvrages de Rainandriamampandry. Déjà M. E.F. Gautier m'a écrit à ce sujet. (*Lettres de Madagascar 1896 — 1905*, Paris, 1928, 195 pp., p. 17).

main à 8 heures du matin, à l'emplacement habituel des exécutions, à «Antanarenina» (45).

*
**

La mort de Ratsimamanga, prince cupide et peu estimé, n'a guère ému la conscience malgache. Celle de Rainandriamampandry, au contraire, «l'homme juste», l'a profondément bouleversée. Devant la vérité de l'histoire, et la justice des hommes, les deux cas sont pourtant identiques. Mais le sentiment populaire accepte secrètement des rigueurs même accidentellement injustes pour des hommes qui ne lui inspirent ni sympathie ni respect; il considère que d'une façon ou d'une autre, le «retour des choses» a été mérité, alors qu'il ne pardonne pas l'humiliation ou un châtement, même apparemment justifié, pour le héros qui incarne ses aspirations du moment (46). Que dire alors de l'injustice frappant la vertu! «Héros sacrifié», Rainandriamampandry incarne aujourd'hui le dévouement à l'Etat et l'amour de la Patrie. Il n'est donc pas étonnant que le souvenir des heures douloureuses de 1896, et la haute figure de Rainandriamampandry, revivent dans les mémoires chaque fois que la conscience nationale se trouve aux prises avec un défi nouveau, d'où qu'il vienne. C'est en 1957, au dixième anniversaire du soulèvement de 1947, que la biographie de Rainandriamampandry par Rabary a été rééditée. Et la *Préface* de Paul Ranaivo commence par ces mots : «En souvenir de nos frères exilés en France — Le mercredi 15 Octobre 1957 fut le 61ème Anniversaire de la mort de ce grand Malgache. L'U.N.A.M. (47) a jugé que sa biographie devait être publiée, et j'ai accepté de tout cœur de vous communiquer cette biographie que mon père, le Pasteur Rabary avait écrite». Mais une opinion trop «engagée» risque la contradiction. Elle peut soutenir successivement deux points de vue : Rainandriamampandry n'était nullement «complice» des révoltés de 1896; au regard même de la loi coloniale, il était «innocent»; mais Gallieni l'a fait fusiller par cynisme pur, afin de tuer en lui la conscience nationale; ou bien : résistant dans l'âme, Rainandriamampandry accomplissait son devoir en suscitant et soutenant la rébellion générale; un adversaire sans générosité lui a fait payer de sa vie cette lutte courageuse au service de sa patrie.

Mais l'histoire — loin de toute passion, doit choisir. Le véritable problème historique comporte les deux aspects suivants :

— Rainandriamampandry était-il ou non rallié au nouveau régime colonial? A-t-il ou non soutenu les Fahavalo?

(45) J.O.M. no 31 du 16 Octobre 1896 — Sur la publication de ce n° exceptionnel, cf. les réflexions de J. Carol (Texte VI).

(46) A Paris, dans un débat au Parlement. Le Myre de Vilers, ancien ami et adversaire de Rainandriamampandry a hautement affirmé qu'il regrettait la décision de Gallieni. Pour lui, même convaincu de la «culpabilité» de Rainandriamampandry au regard de la loi française, il n'eût jamais accepté de le faire fusiller.

(47) Mouvement pour l'Unité Nationale Malgache.

— Gallieni a-t-il fait condamner Rainandriamampandry en le *croyant*, sincèrement, son principal adversaire, ou seulement pour l'exemple, machiavélique, en le *sachant* «innocent»? Les deux questions peuvent, certes, recevoir des réponses indépendantes; mais elles restent étroitement liées. Nous ne possédons pas le dossier même du procès jugé le 12 Octobre en Conseil de Guerre à Tananarive. Il doit être conservé dans les archives de l'armée française, à Vincennes. Pour tenter une réponse à ces questions, nous devons donc recourir aux témoignages publiés: ils nous viennent en fait des principaux acteurs du drame.

Rainandriamampandry, le premier, se défend. Il rejette l'accusation de complot et d'hostilité à la France. Quand, devant le poteau d'exécution, le texte du jugement lui est traduit, Rainandriamampandry prie son compagnon, le Pasteur Lauga, de bien le croire : «Je vous le dis : du jour où j'ai accepté la France, j'ai déployé tous mes efforts pour la servir». A la fin d'une vie dont il n'avait pas honte, et qu'il n'avait pas peur de quitter, devant la mort, donc devant Dieu, l'ancien Evangéliste aurait-il menti? Ou bien, les deux fidèles amis qui rapportent ses paroles l'auraient-ils mal compris, mal interprété?

Hippolyte Laroche, Résident Général de France, plaide pour lui. Discernant l'hostilité des milieux militaires, colons, parfois même catholiques contre la Reine et le gouvernement malgache (civil et protestant), hostilité dont il est aussi victime, Laroche dénonce de telles intrigues «Vous prétendez que les rebelles agissent au nom de la Reine. Mais les Betsimisaraka ont massacré les Hova en brandissant des drapeaux français, et en mon nom. Pensez-vous que je les aie invités à perpétrer ces meurtres? Il n'y a aucun indice qui permet de supposer la moindre collusion entre la rébellion et les autorités royales, qu'elles appartiennent à la Cour ou au gouvernement» (48). Le témoignage du Dr. Besson, Résident de France à Fianarantsoa, très au fait des réalités malgaches abonde dans ce sens. Après avoir apaisé lui-même, sans armes, le soulèvement Vori-moro du bas-Mangoro, il explique sa conviction : «Les hauts fonctionnaires indigènes n'ont aucune espèce d'influence sur ces rebelles et leurs chefs. Les insurgés sont des campagnards illettrés, superstitieux... Ils croient aux fétiches, aux idoles, et ils se laissent facilement entraîner par d'habiles meneurs, kabariseurs de profession dont ils sont les jouets. Ces derniers se servent des noms des personnages les plus en vue au palais ou à la Cour pour en faire croire à leurs dupes, et doubler leur prestige à leurs yeux» (49).

Jean Carol va plus loin : il accuse Gallieni. Avec éclat, il soutient le premier la thèse du crime politique pur, accompli cyniquement par

(48) 9ème Rapport de Quinzaine — Cf. éd. R. Pascal in : *Bulletin de Madagascar*, op. cit.

(49) Rapport du 12 Juin 1896, cité par R. Pascal, *ibid.* L'analyse de la correspondance officielle du Ministre de l'Intérieur (cf. *Supra*) ajouterait des arguments supplémentaires à la thèse du Dr Besson.

un chef militaire sans scrupule, ou affolé. Journaliste, chargé par Laroche de l'imprimerie royale, il se dit parfaitement renseigné et soutient que le procès de Rainandriamampandry fut une comédie, au dénouement prévu d'avance. Ignorant de la situation, mais décidé, en tout état de cause, à briser les résistances d'une «main lourde», Gallieni s'en laisse imposer par des collaborateurs indifférents et retors, qui jouent aux dés le nom de la victime choisie (Texte VII). Les manœuvres qui se déroulent à l'imprimerie officielle — où l'on reçoit à l'avance les résultats d'un appel non encore jugé — prouvent bien le but exclusivement tactique de cette exécution — assassinat, à laquelle toute justice est parfaitement étrangère. ,

Pour soutenir — dans des styles d'ailleurs très différents — la thèse de la «culpabilité», H. Berthier et E.F. Gautier se rencontrent. Le chef des services d'espionnage, qui a passé de longues années à Tamatave, n'éprouve aucune sympathie pour le gouverneur prestigieux dont il était chargé de déchiffrer en secret la correspondance. Quand Bienaimé voulut avertir Rainandriamampandry de son projet d'occuper Tamatave, c'est Berthier qui présenta au chef malgache l'ultimatum français. Calmement, Rainandriamampandry se retira, pour ne jamais céder. Au fond, Berthier ne pardonne pas Farafate. Comment peut-on être Malgache et Patriote ? A ses yeux l'interrogatoire du 19 Mars 1896 suffit. Les délateurs ont nécessairement raison. Nier signifie avouer. Il ne conçoit pas que Rainandriamampandry estime ne lui devoir aucun compte, ni qu'il se refuse à dénoncer, lui, d'autres hommes. Berthier présente un document de poids : une note que Rabozaka, l'un des chefs insurgés lui a «fait remettre avant de mourir, et où il accuse formellement Rainandriamampandry et Ratsimamanga d'avoir fomenté l'insurrection de 1896» (50). Mais quel crédit accorder à une telle «déposition» d'un homme inquiet pour son propre sort et qui cherche à se «couvrir» ? Rentré de congé le 6 Octobre 1896, on ne sait si Berthier se trouvait à Tananarive le 10, ni s'il est le fonctionnaire dont Carol rapporte l'éloquent discours. Il n'aurait sans doute pas dit «Je l'honore de mon amitié» : mais ces paroles sont-elles bien exactes ? En tout cas, il note avec satisfaction : «Mon excellent et regretté ami, le Gouverneur Julien, m'a assuré que ce fut le procès-verbal que je remis à M. Laroche le 19 Mars 1896 qui aurait déterminé la conviction du tribunal militaire» (51).

Gautier estimait au contraire Rainandriamampandry. Dans son esprit, le déclarer chef de l'insurrection, c'est lui rendre hommage. Mais d'où lui vient cette conviction ? D'abord d'une série de petits faits : il a aperçu, aux pieds du Prince Ramahatra, les souliers — uniques, impossibles à confondre — d'un certain Duret de Brie, premier Français assassiné par les Fahavalo. (Mais Ramahatra n'est-il pas le dénonciateur

(50) H. Berthier, *op. cit.*, p. 129. Texte de Rabozaka, pp. 130 — 131.

(51) *Ibid.*

de Rainandriamampandry auprès de Berthier? Il est vrai qu'il pouvait ainsi détourner les soupçons!) Puis l'exigence, imposée par la Reine, de récupérer le sceau royal : c'était pour authentifier les ordres — et promotions militaires — envoyés par les ministres aux révoltés. Mais surtout la confiance — tardive — de Rabezavana «petit Gouverneur d'Antsatrana, à son ancien patron, un ami de Gautier, Monsieur S. (Suberbie probablement; mais Berthier avance le nom de Sescou) : «Le gouverneur des Lataniers (Antsatrana), personnage infime dans la hiérarchie des «Honneurs», n'aurait jamais osé prendre une grave initiative; il a exécuté comme c'était son devoir les ordres du gouvernement. Il appert que le Palais «Au-dessus des désirs» n'a pas seulement favorisé inconsciemment l'insurrection par sa passivité officielle; il a consacré beaucoup d'activité officieuse à l'organiser consciemment»... «Les lettres étaient accompagnées de promotions et de brevets, expédiés en bonne et due forme, d'après les traditions de la chancellerie; et le caractère officiel de toute la correspondance était donc patent... Et je comprends donc maintenant, après des années écoulées, pour quel usage exact la reine a voulu disposer des sceaux sans contrôle. J'essaie bien de me défendre contre la précision de ces révélations tardives. Le ministre de l'intérieur fut exécuté pour connivence avec l'insurrection. Dans les âmes naïves une condamnation à mort peut faire naître après coup la conviction de la culpabilité. Mais Monsieur Vif-Eclat, général en chef des insurgés, le seul homme, s'il en fut, capable d'être bien informé, ne peut pas être compté au nombre des âmes naïves, et il n'avait aucun intérêt à mentir. J'admets donc que feu mon collaborateur et ami s'est bien décidément moqué de moi outrageusement, et je lui pardonne de tout cœur» (52).

Gautier, pour finir, ne cache pas son admiration pour son adversaire et ami : «Dans cet effondrement de l'indépendance malgache, où les dévouements et les énergies ont fait défaut, Prince de la Paix est le seul homme qui ait risqué sa vie délibérément.

«C'aurait été une raison peut-être pour la lui laisser» (53).

Mais Gallieni ? D'abord, c'est un homme de son temps, de son pays, de sa condition : un Général républicain de l'armée coloniale française. Imposer à Tananarive les couleurs françaises, c'est pour lui un devoir aussi naturellement impérieux que de défendre Paris assiégé. La guerre coloniale, si elle s'impose, doit être conduite avec autant de rigueur que la guerre entre nations européennes : elle obéit aux mêmes lois, et l'adversaire ne peut réclamer des droits spéciaux. Conviction naïve, aujourd'hui inconcevable, mais qui s'imposait, à son époque. Les hommes qui refusaient la colonisation, comme Jaures, au nom de l'humana-

(52) E.F. Gautier, *op. cit.*, pp. 132 — 133. «Au-dessus des désirs» — traduction, bien inutile de Tsiacompaniry — «Monsieur Vif. Eclat» — trad. non moins inutile de Rabezavana.

(53) *Ibid.*, p. 138.

nité, et en dénonçant les subterfuges idéologiques des entreprises capitalistes au-delà des mers, représentaient de rares exceptions. La colonisation européenne, au service des intérêts nationaux — ou particuliers — des puissances industrialisées apparaissait normale. On concevait même très mal le refus des populations africaines ou asiatiques. Ces quelques mots de Gallieni expriment clairement une telle conviction : « Dans les luttes coloniales que nous impose trop souvent, malheureusement l'insoumission des populations, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité... Toujours nous devons ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entreprises de colonisation future et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises » (54).

Quand Gallieni débarque à Madagascar, c'est pour faire la guerre, et la vraie guerre, puisque la situation semble désespérée. Son inquiétude est grande : « Au milieu des circonstances les plus critiques, écrit-il à Grandidier, j'ai commencé par être effrayé, et par douter réellement que l'on pût tout remettre en place ». Mais il se ressaisit : « Je ne me préoccupe ni des textes ni des règlements. Je vais droit à mon but général : ramener la paix; franciser l'île et donner le plus grand appui possible à la colonisation française » (55). Il cherche aussitôt ses vrais adversaires. Il comprend très vite que le soulèvement anarchique des Fahavalo ne sera rien, si personne n'en vient prendre la tête, pour lui donner une direction, une conscience, un but national. Or Ratsimamanga et Rainandriamampandry sont les vrais chefs du « Vieux Parti National ». Le premier représente les castes nobles, qui refusent de perdre leurs privilèges au profit d'une nouvelle classe dirigeante de colons étrangers; le second incarne la résistance de la culture malgache, une âme malgache consciente d'elle-même, qui avait accepté, sans heurt, l'empreinte anglaise, mais qui se trouve peu disposée à renouveler l'expérience avec la France, dans la soumission décidée par les armes. Gallieni ne se trompe pas sur ses ennemis immédiats. Pour lui se pose un problème de guerre, non de justice.

D'ailleurs, le procès de ces deux hommes et de la Reine elle-même est déjà en cours; il a surgi bien avant son arrivée. Ses collaborateurs déploient sous ses yeux de multiples « preuves ». Il n'en demande pas davantage. Il agit : « J'ai conservé la reine, parce que Ranavalona a sur les populations un réel prestige, que je compte utiliser. Mais j'ai prié le premier ministre de donner sa démission et j'ai traduit devant le conseil de guerre Rainandriamampandry, ministre de l'Intérieur, et le prince Ratsimamanga, oncle de la reine, contre lesquels il existait des preuves de culpabilité suffisantes; ils ont été condamnés à mort et fusillés le 15 Octobre » (56). Rien ne prouve que Carol ait absolument raison

(54) Cit. in : Dubois et Terrier : *Un siècle d'expansion Coloniale* — Clément, Paris, 1902.

(55) Gallieni, *Lettres de Madagascar*, op. cit., pp. 12 et 15.

(56) *Ibid.*, p. 14.



contre Gallieni lui-même (le cas de ses collaborateurs est différent). Le Général n'a probablement pas choisi ses victimes au hasard du cynisme complet, en les sachant innocentes. Mais il ne s'est pas embarrassé de scrupules juridiques «excessifs». Il est très probable que Rainandriamampandry fut souhaité pour chef, sinon sollicité, sans doute malgré lui, par les partisans d'une résistance consciente. C'est le sens de sa mort, offerte à sa patrie, selon la logique de sa vie — Gallieni en a moins décidé qu'il ne paraît.

**

Avec Rainandriamampandry s'éteint la génération des héritiers spirituels de Radama Ier et de Radama II, la génération éduquée par les missionnaires anglais et leurs premiers disciples : Raombana, Rahaniraka, Raharolahy : échec historique de toute une politique de réformes et d'adaptation au monde moderne. Les forces de la colonisation sont celles de la technique occidentale que Madagascar n'avait pas eu le temps d'acquérir. Cette dernière période de la vie de Rainandriamampandry représente aussi une époque de lutte et d'espérance; c'est le dernier effort de la civilisation malgache ancienne, pour son renouvellement autonome, par des contacts délibérément acceptés. Ce renouvellement, en cours, allait être brisé par les mécanismes de la colonisation. Il faudra attendre le retour à l'indépendance pour que reprenne ce mouvement de synthèse libre entre les cultures.

Le prestige de Rainandriamampandry vient de cette mort digne de lui, et significative de son temps : mort née de sa propre vie» (57), dans un monde qui s'écroulait. Martyr signifie témoin, et conscience. Rainandriamampandry fut ainsi témoin et conscience de son temps, de toute une tradition ancestrale en évolution, perçue en lui-même, dans sa culture personnelle.

Le Mercredi 14 Octobre 1896, dans le temple d'Analakely, Rabary voulut honorer «les justes punis à tort ou à raison». Il choisit le thème de son sermon dans *l'Ecclésiaste* : «Une génération passe; une autre lui succède, mais la terre subsiste toujours». Le mythe nassait déjà (58).

(57) Cf. Rainer-Maria Rilke, *Le Livre de la Pauvreté et de la Mort*, Collection Fontaine, Alger, 1944, Trad. Arthur Adamov.

mais le fruit qui est au centre de tout
c'est la grande mort que chacun porte en soi...

(58) Depuis l'Indépendance (1960) la littérature malgache trouve dans la destinée et le sacrifice de Rainandriamampandry un thème patriotique de choix. Le théâtre, en particulier, a produit, ces dernières années, plus d'une tragédie, dont Rainandriamampandry est le héros. En exergue à cette littérature, ces quelques vers de Rilke exprimeraient avec justesse la ferveur qui anime les écrivains malgaches; ils donneraient presque le «portrait littéraire», de Rainandriamampandry, héros de légende :

Fais, Seigneur qu'un homme soit saint et grand
et donne lui une nuit profonde, infinie
où il ira plus loin qu'on ait jamais été...
Fais qu'il lui soit permis de veiller jusqu'à l'heure
où il enfantera sa propre mort
plein d'échos comme un grand jardin
ou comme un voyageur qui revient de très loin...

15 octobre 1896, à Antananariva — Rainandriamampandry au bras du Pasteur Langa.
« Vous comme les rois ne pouvez pas être d'un injuste destin » (Marc Bloch à l'ancien Fokve. 10 Mai 1941)



Texte I (59)

SOUVENIRS D'ENFANCE : LE GRAND-PERE RAMAHERY

Pendant mon enfance, je fus, avec ma sœur et mon frère, très gâté par mes parents et mon oncle. Mon grand-père Ramahery était gouverneur de Mananjara. Mon frère et moi, nous étions toujours habillés de la même façon : même lamba, même chemise, même chapeau. La moindre différence dans notre costume me faisait pleurer, car j'étais le cadet. A nous voir ainsi vêtus, on nous aurait pris pour deux petits jumeaux.

Notre grand-mère Ramiarina nous conduisit tous trois — Rabearana, Razafimalala et moi, à Mananjara, rendre visite à notre grand-père Ramahery. Là-bas Rabearana fut atteint de paludisme. Dès notre arrivée, me souvenant d'une chanson que j'aimais beaucoup, je me mis à la chanter. Voici les paroles de cette chanson :

«Andriantsilava ô ! Andriantsilava !

Toi, tu te fâches toujours, mais moi, je ne resterai pas ici,
Je ne suis qu'un passager».

En entendant cette chanson, grand-père Ramahery se mit à pleurer. Et il nous dit, à mon frère et moi : «Allez voir les bœufs qui passent, car je vous les donnerai tous». (Il avait déjà ordonné aux bouviers de conduire les bœufs devant la maison). Lorsque cinq cents zébus furent passés, on arrêta le défilé. Grand-père Ramahery nous les donna tous, avec en plus, quatre esclaves à chacun. A Razafimalala, il donna cent bœufs, et quatre femmes esclaves.

Rainandriamampandry, *«Autobiographie»*
in : A.R.M. — S.S. 15, 20 Mars 1883.
Traduction par M. Daniel (F.P. 1964-65).

Texte II

**SOUVENIRS DE JEUNESSE : LA CONVERSION
AU CHRISTIANISME**

Mon père, et mon futur beau-père Rainisoanaly s'inquiétaient de nous voir poursuivre l'étude de l'anglais, effrayés à l'idée d'une éventuelle conversion au christianisme. Car c'était l'époque des persécutions des Chrétiens par la reine Rabodonandrianampoinimerina.

Certes, nous n'osions pas fréquenter clandestinement les temples, comme le faisaient certains fidèles. Mais nous désirions posséder une Bible. Andriampiringa qui avait enterré des Bibles avec Rabako à Ambodifasina nous promit de nous en procurer. Malheureusement, elles avaient toutes été brûlées. Ce fut pour nous

(59) Les textes qui suivent représentent des témoignages que nous reproduisons tels quels, sans commenter davantage ni la forme, ni le contenu. ni le ton. Nous avons respecté l'orthographe de l'époque (noms malgaches transcrits en français).

une amère déception. Mais Rampivola, confidente de notre père, nous donna, à son insu, des Livres Saints : L'Évangile selon Saint-Luc, et un recueil de Cantiques. (Par crainte, notre père ne pratiquait plus sa religion).

Nous lisions ces livres chaque nuit, parfois même le jour, en nous enveloppant dans nos lamba. Nous savions par cœur presque tous les textes. Notre rêve était de voir le complet épanouissement du Christianisme à Madagascar. En contemplant les étoiles dans le ciel d'une nuit sereine, je me sentis touché par la foi... Et aussi au cours d'entretiens avec les croyants.

Rainandriamampandry, *Ibid.*

Texte III

Le 19 Mars 1896, un peu avant l'ouverture des bureaux, je reçois une communication du Prince Ramahatra me transmettant une lettre signée de noms fantaisistes lui demandant de prendre la tête de la révolte qui se prépare. Il ajoutait qu'il gardait à ma disposition les deux hommes porteurs de cette lettre; il me signalait enfin que ces individus lui avaient dit avoir remis également un pli à Rainandriamampandry. J'envoie aussitôt deux tsimandoa de confiance chez Ramahatra avec ordre de conduire directement à Tsiazompaniry les deux hommes qui leur seront désignés par le Prince, en évitant qu'ils n'aient, en cours de route, des rapports entre eux ni avec qui que ce soit. Moins d'une heure après, les tsimandoa arrivent avec les individus en question.

Je les interroge l'un après l'autre. Leurs déclarations, identiques au fond, me confirment qu'ils viennent du Nord et que, sur l'ordre de leur chef de village, ils ont porté une lettre à Rainandriamampandry la veille au soir et une également au Prince Ramahatra, ce matin même. Ils affirment être illettrés et ne pas connaître le contenu des plis qu'ils ont portés. Sans désespérer, je confronte le premier de ces hommes avec Rainandriamampandry. Il confirme sa déposition et déclare parfaitement reconnaître ce dernier. Le Ministre de l'Intérieur est manifestement ému, mais il affirme ne pas connaître l'homme présent et nie avoir reçu quoi que ce soit. La confrontation avec le deuxième porteur ne donne aucun résultat. C'est en vain que je demande instamment à Rainandriamampandry de me dire la vérité; je n'ai pas eu plus de succès en insistant sur le danger de me cacher un fait suffisamment établi par deux témoignages que, jusqu'à preuve contraire, je crois pouvoir considérer comme fidèles et désintéressés. Je dresse immédiatement un procès-verbal de l'incident auquel je joins la lettre de Ramahatra ainsi que celle qui était annexée à cette dernière avec leurs traductions. M. Bourde arrive peu après et je lui présente aussitôt ce procès-verbal et ses annexes. Après avoir lu le tout, il fait la moue et me dit que j'exagère, peut-être, l'importance de l'incident. Je réagis énergiquement et explique au Secrétaire général la gravité de cet appel à la révolte, j'ajoute qu'il me semble urgent de prendre toutes les mesures possibles pour faire appréhender les auteurs de la lettre en question de façon à enrayer au plus vite le mouvement avant qu'il ne s'étende. Enfin, je lui déclare que j'ai la conviction que Rainandriamampandry joue un rôle très suspect, sinon pire. M. Bourde me dit alors d'aller exposer cette affaire au Résident général.

Je descends immédiatement à la Résidence générale où M. Laroche me reçoit aussitôt. Je lui présente ma Note dont il prend connaissance attentivement. Il me déclare ensuite qu'il ne voit pas la gravité de l'affaire... J'insiste et reprends l'exposé fait au Secrétaire général, sans succès d'ailleurs. Je me permets alors de suggérer au Résident général de m'autoriser à envoyer, au nom de la Reine, des

tsimandoa choisis avec mission de ramener à Tananarive les instigateurs du mouvement insurrectionnel qui se prépare dans le Nord. Il me répond : «Je veux bien, mais pouvez-vous répondre que ces individus seront ramenés vivants?» — «Honnêtement, il m'est impossible, lui dis-je, de prendre tel engagement, mais qu'importe, l'essentiel est d'empêcher les individus en question de nuire». M. Laroche, voyant que je plaide avec trop d'ardeur, sans doute, la thèse de mesures préventives énergiques et immédiates, s'évertue à me persuader que je vois la situation trop en noir, qu'il comprend d'ailleurs que les fatigues de la campagne m'incitent à un certain pessimisme. . .

H. Berthier, *Le Protectorat, du 1^{er} Octobre 1895 ,au 18 Janvier 1896.* (*Bulletin de l'Académie Malgache*, N.S. t. XXIV — (1941). Tananarive — 1962 pp. 127-128.

Texte IV

Pendant toute la journée du 15 Octobre, un morne silence a régné sur la ville de Tananarive, mise en état de siège, — silence interrompu seulement par la voix du canon tonnant au réveil, à midi et au couvre-feu.

Les grands, les nobles (andriana), les bourgeois (hova), étaient dans la consternation, ne s'abordaient qu'avec défiance, se parlaient bas et mystérieusement. Le peuple, qui se souvenait de tant d'exactions subies, de tant de corvées arbitraires, des tyrannies sanglantes d'hier encore, n'osait pourtant manifester son vrai sentiment et restait muet, comprenant que quelque chose de très grave venait de se passer et que des événements non moins graves se préparaient.

Dans l'esprit de tous, l'impression dominante était la stupeur, plus encore que la terreur chez les uns, le soulagement chez les autres ..

Dès 7 heures du matin, le tableau est mouvementé, coloré, pittoresque. Les pentes avoisinant la terrasse sont couvertes de Malgaches que les troupes maintiennent à distance. Au milieu, stationnent deux pelotons de miliciens malgaches en face de deux poteaux, cravatés d'un linge blanc qui servira à bander les yeux des condamnés. A côté des poteaux, attendent des civières.

A 8 heures précises, les clairons sonnent aux champs, les troupes présentent les armes au cortège des condamnés qui s'avance lentement, précédé et suivi d'un piquet de soldats d'infanterie de marine, et escorté par des gendarmes. Une de nos photographies montre le condamné Rainandriamampandry, très calme et très crâne, au bras du pasteur protestant français, M. Lauga, qui lui donne les suprêmes encouragements. Derrière, marche le prince Ratsimamanga, accompagné du R.P. Bareyt, de la Société de Jésus. Le prince Ratsimamanga s'est converti au catholicisme à la dernière heure.

Après la lecture de la sentence par un adjudant d'infanterie de marine, les condamnés, dans un grand silence funèbre, que troublent seulement les hurlements des chiens, sont liés chacun à un poteau, agenouillés et les yeux bandés. Le pasteur Lauga et le R.P. Bareyt s'agenouillent aussi et récitent les prières des agonisants.

Un bref commandement, et tout à coup la détonation du feu de salve des deux pelotons de miliciens malgaches déchire l'air. Les corps des deux condamnés ont un unique sursaut et s'abattent sur le côté gauche, sous la pluie de balles qui les trouent, en déchiétant les poteaux eux-mêmes.

Aussitôt des escouades de borjanes se précipitent pour enrouler dans les nattes des civières les cadavres pantelants et sanglants, que la famille des suppliciés fait immédiatement, et sans aucune pompe, porter aux tombeaux des ancêtres.

Depuis le 15 octobre, les incendies de villages qui s'allumaient chaque nuit pour assiter à l'enterrement de Madame Lauga, mère de mon cher ami, le pasteur Lauga. Dès le lendemain soir, pour reprendre le plus tôt possible mes études, je retournai à Paris. Mr. Lauga m'accompagna jusqu'à la gare. En chemin, je lui posai cette question :

L'illustration.

N° 2806 du Samedi 5 Déc. 1896.

Texte V

LA MORT DE RAINANDRIAMAMPANDRY

Récit du Pasteur Lauga,
présenté par le Pasteur Rabary

Le mardi 16 Février 1897, lors de mon séjour en France, je me rendis à Reims, pour assister à l'enterrement de Madame Lauga, mère de mon cher ami, le pasteur Lauga. Dès le lendemain soir, pour reprendre le plus tôt possible mes études, je retournai à Paris. Mr. Lauga m'accompagna jusqu'à la gare. En chemin, je lui posai cette question :

— Pouvez-vous me dire, je vous prie, quelle fut l'attitude de Rainandriamampandry, au moment de son exécution; car vous l'avez assisté?

— Oui, je vous raconterai, répondit-il en soupirant.

— Comment cela s'est-il donc passé?

— J'étais venu auprès de lui pour le consoler et lui donner du courage, mais il était plus réconforté que moi... Dès que je suis entré dans la pièce, j'ai remarqué qu'il était attaché, avec des cordes, mais l'expression de son visage était calme, souriante même.

— Des cordes, si près de la mort!

— Oui. J'ai ouvert la Bible, et j'ai lu le psaume 51. En malgache, pour que tous deux puissent écouter la parole de Dieu : Ratsimamanga, en effet, ne connaissait pas l'anglais.

— Comment se comportait Ratsimamanga?

— Son courage était loin d'être ferme. Cependant, après ma lecture, il demanda à Rainandriamampandry : « n'est-ce pas le repentir de David? » « Oui, lui répondit Rainandriamampandry » — « Je vous remercie, Mr. Lauga », ajouta Ratsimamanga. Et Mr. Lauga continua :

— Après quoi, j'ai lu de nouveau la Bible, au chapitre 7 de l'*Apocalypse*, versets 13 à 17; et ensuite, j'ai prié.

— J'ai entendu dire qu'un Père catholique avait baptisé Ratsimamanga?

— Oui. Un Père avait obtenu du Général l'autorisation de dire, aux deux hommes, un dernier adieu. Je me suis donc retiré un instant, à sa demande. Quand je suis revenu, après dix minutes, j'ai appris que Ratsimamanga avait été baptisé. «Pourquoi l'avez-vous baptisé, demandai-je au Père; vous avez fait plus que vous n'aviez annoncé». «Non, dit le Père; c'est lui qui me l'a demandé, et je l'ai fait». J'ai interrogé ensuite Rainandriamampandry : «A-t-il donc demandé à être baptisé?» Mais Rainandriamampandry n'a pas répondu; il se contenta de hausser les épaules.

L'heure du départ arriva. Rainandriamampandry s'appuyait sur mon bras; le Père soutenait Ratsimamanga.

A ce même moment, tous les missionnaires anglais priaient pour les deux hommes, dans la maison de Mr. Sibrée Ils m'avaient demandé de le faire savoir aux deux condamnés. Je transmis donc leur message à Rainandriamampandry. Il me répondit : «Dites-leur que je les remercie de tout cœur». Et je lui citai la parole du Christ à ses disciples, lors de la violente tempête : «N'ayez aucune crainte, car je suis avec vous». «Merci, répondit-il; ce sont de tels mots qu'il me faut».

Il faisait très chaud, et nous étions découverts. Il me demanda : «Est-ce que je peux mettre mon chapeau, il fait trop chaud». Je le demandai au Commandant, qui répondit : «Il peut faire ce qu'il veut». Je transmis la réponse à Rainandriamampandry. Il mit alors son chapeau. Mais le Commandant reprit aussitôt. «Je crois qu'il vaut mieux avoir la tête nue, car il souffrirait beaucoup, si les balles étaient arrêtées par le chapeau» Je pensai que cette réflexion était juste. Je dis alors à Rainandriamampandry : «Je crois qu'il vaut mieux laisser le chapeau. . .». Il me regarda : «Mais pourquoi ?» «Ce chapeau tombera bien vite, dans peu de temps seulement». Il me comprit, et enleva aussitôt son chapeau.

Quand nous fûmes arrivés sur la place où il devait être fusillé, on donna lecture de l'arrêt de condamnation. Il était accusé de complot avec les rebelles. Il correspondait avec eux, disait-on, et fournissait de l'argent à la rébellion.

Rainandriamampandry ne comprenait pas le français. On lui traduisit le texte en anglais. Quand la lecture fut terminée, il me regarda, et me dit en anglais : «Ce n'est pas vrai, Mr. Lauga, n'y croyez pas. Je vous le dis : du jour où j'ai accepté la France, j'ai déployé tous mes efforts pour la servir». Et je lui répondis : «Le verdict des hommes est rendu; n'y pensez plus; préparez-vous à paraître devant Dieu». «Oui, dit-il» et il souriait.

Quand ses yeux furent bandés, et que je dus m'apprêter à le quitter, je lui dis encore : «La mort n'est plus loin». «Oui, répondit-il; demandez à Jésus-Christ que je demeure bien en Lui».

Ce furent ses dernières paroles, ajouta Mr. Lauga. Puis les fusils tonnèrent. Et son âme monta aussitôt vers le ciel».

Texte VI

LA SENTENCE DU 12 OCTOBRE 1896

J'ai trop souvent, au cours de ces pages, tracé les mots «sentence arbitraire» pour ne pas me croire tenu de les justifier. Un fait entre vingt suffira : je choisirai celui qui a eu le plus de retentissement.

Du jour de son arrivée dans l'île, le général Gallieni résolut de débiter en faisant «un exemple». Deux Malgaches de distinction — il ne savait encore lesquels — seraient arrêtés, déclarés coupables de complicité avec les rebelles et mis à mort devant le peuple de Tananarive. Comme il était assez embarrassé sur le choix à faire, il appela dans son conseil un fonctionnaire civil qui jouissait alors de toute sa confiance. Le débat ne fut pas long. Il y eut d'abord unanimité pour désigner le vieux prince Ratsimamanga, oncle de la Reine. Ratsimamanga était un macrobite ridicule, qui n'inspirait de sympathie à personne, pas même aux indigènes. Si la justice dépendait de la figure qu'ont les gens, Ratsimamanga était digne du poteau. Mais les Malgaches eux-mêmes sont d'avis que cela ne suffit pas. Le noble étant choisi, la discussion s'ouvrit sur le «bourgeois», — car il avait été arrêté en principe qu'on fusillerait un Andriane et un Houve. Les uns penchaient pour Rasanjy, secrétaire général du gouvernement indigène; les autres, pour Rainandriamampandry, ministre de l'Intérieur. Le fonctionnaire civil appelé au conseil était du nombre de ces derniers. Comme il inspirait, ai-je dit, beaucoup de confiance au Général, il fut invité à motiver son sentiment.

— «Rasanjy, déclara-t-il est un homme sans aucune conscience. Avidé d'honneurs et de richesses, il vendrait sa patrie pour quelques deniers. Vous le trouverez toujours disposé à se ranger du côté du plus fort. Il vous fera toutes les bassesses que vous exigerez; il remplira toutes les *missions* dont vous chargerez. Il faudra même surveiller son zèle, parce que, ayant beaucoup d'ennemis personnels parmi les indigènes, il massacrerait, au cri de : Vive la France! un tas de gens que nous n'avons aucun intérêt à voir disparaître. Somme toute, son infamie nous sera utile.

«Quant à Rainandriamampandry, je professe pour lui une vive estime et je l'honore de mon amitié. C'est, incontestablement, la plus belle conscience de tout le pays. On ne lui connaît qu'un ennemi : Rasanjy. Tout le monde le respecte. Grand travailleur, bon patriote, il a, jadis, comme maître d'école, beaucoup contribué à répandre l'instruction à Madagascar, et l'année dernière, comme soldat, il nous a opposé sa brillante défense de Farafate. Vous me demanderez s'il est dangereux? Non, il ne l'est plus. C'est un résigné. Il a déclaré à M. Ranchot qu'il acceptait les faits accomplis, et M. Ranchot, qui le connaissait depuis longtemps, sachant que l'on pouvait compter sur sa parole. lui a fait donner par le général Duchesne la charge de ministre de l'Intérieur. Seulement, si l'on peut se fier à sa parfaite loyauté, l'on ne peut attendre de lui ni un zèle éclatant ni les complaisances nécessaires.

«Je conclus : Nommez Rasanjy premier ministre et faites fusiller Rainandriamampandry».

Un avis aussi bien déduit triompha de toutes les hésitations : le nom de Rainandriamampandry fut accolé à celui du prince. Et l'on décida que les choses ne traîneraient pas en longueur. On était au samedi 10 octobre et l'on voulait que tout fût fini pour le vendredi suivant, jour où devait paraître le prochain numéro du *Journal officiel*, alors hebdomadaire. On va voir quelles ont été les conséquences de cette hâte.

L'arrestation des «prévenus» eut lieu le lendemain dimanche, 11 octobre, à quatre heures du soir.

Le lundi matin 12, le Directeur du *Journal officiel* reçut des mains d'un officier d'Etat-Major la copie en deux textes (français et malgache) du communiqué et de la proclamation qui devaient être insérés au prochain numéro de l'*Officiel*. Cette copie relatait : l'arrestation qui avait eu lieu la veille, le jugement du Conseil de guerre qui allait siéger, le pourvoi en grâce que les deux condamnés formeraient le lendemain, le rejet du pourvoi par le Conseil de révision à la date du 14, et la mise à mort du jeudi 15.

Avec les pauvres ressources dont disposait alors l'imprimerie du gouvernement, un numéro du *Journal officiel* ne pouvait pas s'improviser à la dernière heure. Le Directeur en fit l'observation à l'envoyé de l'Etat-Major, et lui représenta le danger qu'il y aurait à mettre dans les mains des typographes de l'imprimerie, tous Malgaches, un « modèle » dont la seule lecture infirmait toute l'autorité morale du jugement et toutes les idées qu'on se faisait là-bas de notre justice. — Vous leur confiez ce texte le plus tard possible; avant tout, le Général tient à ce que la chose paraisse dans l'*Officiel* de vendredi, déclara l'officier.

Le Directeur tarda autant qu'il fut en lui; il prit même la précaution de « déliter les cotes » selon des artifices en usage dans le métier quand on veut dissimuler aux compositeurs la portée d'un article. Mais les Malgaches sont intelligents, et, pour si bien qu'il fit, les trente typographes indigènes que l'imprimerie occupait alors purent aller raconter à leurs familles ce qu'ils avaient vu.

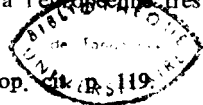
Notre justice était jugée.

Jean Carol, *Chez les Hova*, Paris, Ollendorf. 1898, pp. 272-274.

Texte VII

PORTRAIT DE RAINANDRIAMAMPANDRY EN 1896 LE MINISTRE MALGACHE DE L'INTERIEUR, VU PAR SES COLLEGUES FRANCAIS

A) Rainandriamampandry était Gouverneur de Tamatave depuis longtemps, avant l'expédition de 1883 — 1885. Il avait réussi à s'y maintenir tout en évitant d'être compromis dans les intrigues qui agitaient constamment la Cour d'Imerina. C'était un type très rare de « vieux malgache », contemporain de la cruelle Ranavalona I, ayant reçu une culture anglaise, très poussée mais assez mal digérée. Il en imposait aux Malgaches et même à bien des Européens. Physiquement, il était de taille moyenne, plus gras que la plupart de ses compatriotes, le dos rond. Ses cheveux d'un noir soutenu et ses dents trop blanches accusaient le secours d'artifices. Ses yeux, souvent très durs et froids, révélaient une cruauté qu'un sourire forcé ne parvenait pas toujours à dissimuler. Il fuyait le regard de son interlocuteur quand celui-ci le fixait pour tâcher de pénétrer sa pensée. Il parlait toujours lentement et sans jamais élever la voix. Il était vêtu à l'européenne, très simplement et sans recherche.



B) Figure peu banale, en somme, et quelque peu mystérieuse que celle de Rainandriamampandry. Il donnait, lui aussi, la note du caractère houe, fait de contrastes. Puritain austère, il avait la rage des uniformes éclatants. On a trouvé chez lui, en des coffres de tôle, une prodigieuse quantité de costumes chamarrés d'or tout neufs, portant l'étiquette des premiers faiseurs parisiens. Il y en avait pour plus de 30.000 francs. Le plus étrange de ces colifichets était un veston en velours pensée enrichi de guirlandes folles.

J. Carol. *op. cit.* p. 85.

C) Quand je le côtoyais à chaque pas dans le couloir unique du petit ministère, j'étais frappé de menus détails comiques, les pantoufles en tapisserie sur lesquelles il glissait d'un pas très menu, le petit complet de tailleur inexpérimenté dans lequel il avait la mine d'un notaire de province, avec un petit ventre et un dos rond. Malgré les cheveux trop noirs et la belle denture, les mouvements lents et raides trahissaient le vieillard très bien conservé. Certainement il n'avait pas de majesté; je lui trouvais l'air honnête et débonnaire. Il avait une toute petite voix, il murmurait des choses discrètes, raisonnables, un peu puérides, il me paraissait timide et presque humble. On sait pourtant que chez les hommes de sa race, les emportements et les éclats de voix sont du bas-peuple, l'homme qui a la puissance, le mandarin, s'entraîne à susurrer, le grand genre est de faire couper des têtes à mi-voix. Prince de la Paix avait des yeux qui m'ont toujours frappé, et qui me sont restés présents à la mémoire; de part et d'autre d'un nez cassé, en bec d'aigle, des yeux durs, froids qui annonçaient l'énergie, et je sais maintenant qu'ils ne mentaient pas.

E.F. Gautier. *op. cit.* pp. 110-111.